

special tempête ▶

Coup de houle ^{PAGES 4/11}

- ▶ Comment la Ville a réagi à la crise
- ▶ Berges, parcs : le plus dur reste à faire
- ▶ Retour en photos

actu ▶ **Interview**
de Geneviève Darrieussecq

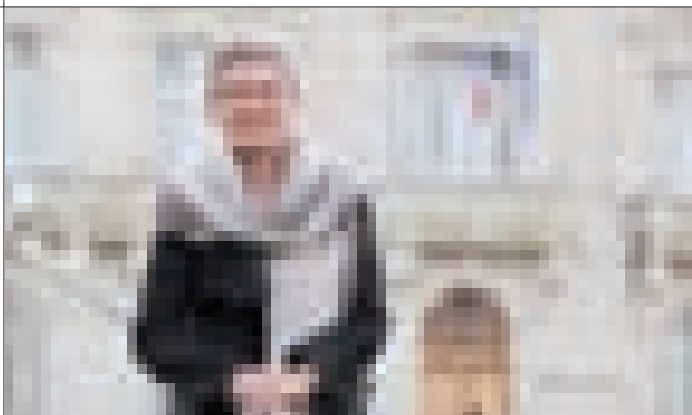
PAGES 14/15

mag ▶ **Rétro 2008** ^{PAGES 22/23}

Budget 2009 ^{PAGES 20/21}



**Les
Landes
en
capitale**

pages 4 / 11 ► spécial tempête**Pages 4/5 >** Libérer les axes routiers**Pages 6/7 >** Sécuriser les particuliers**Pages 8/9 >** Retour sur la crue**Pages 10/11 >** Vision de cauchemar dans les parcs municipaux**pages 12 / 19 ► actu****Pages 14/15 >** Interview de G. Darrieussecq**Pages 16/17 >** le point sur les travaux**Page 18 >** Présentation des conseillers de quartiers**Page 19 >** Mise en valeur des rivières
Trait d'union pour la ville**pages 20 / 21 ► dossier****Pages 20/21 >** Le budget 2009
Des finances limitées mais sincères**pages 22 / 29 ► mag****Pages 22/23 >** Que s'est-il passé en 2008 ?**Pages 24/25 >** Du Blason au Logo
Pour une image forte de Mont de Marsan**Page 28 >** Un trio de reines pour les fêtes ...
... et pour tout 2009**pages 30 / 34 ► sortir****Pages 30/31 >** Des sorties pour tous les goûts**Pages 32/33/34 >** Agenda culturel et sportif**www.montdemarsan.fr**La rédaction remercie les annonceurs et les personnes qui ont participé à la parution de ce numéro.
m2m a été préparé par le service communication de la mairie de Mont de Marsan.**Directrice de la publication :** Geneviève Darrieussecq**Rédacteur en chef :** Bernard Moncoucy**Ont collaboré à ce numéro :** Pascal Larrazet, Krystel Szygula, Fayçal Charif, Sandrine Persillon, Fabien Devechi**Conception graphique :** Monsieur Formydale communication**Photographes :** Studio Ernest, Service communication, Cédric Pasquini, Yann Surel, Krystel Szygula, Sébastien Zambon (CG40), Studio du Marsan, Fabien Gouriou, Bernard Hennequin (BA118), Parc technique, Fayçal Charif, Régie des Eaux, Préfecture des Landes, Studio du Marsan**Imprimeur :** Lacoste-Roque (Mont de Marsan). Imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale (vernis et diluants)**Distribution :** Mairie de Mont de Marsan**Dépôt légal :** janvier 2009 **Tirage :** 17 000 exemplaires*PRÉCISION : Ce numéro de m2m comprend exceptionnellement 36 pages. Les pages 12 à 36 ont été réalisées avant la tempête et constituaient le corps du journal initial. Sa fabrication a été interrompue pour intégrer un cahier supplémentaire de 8 pages (4 à 11) revenant sur le passage dévastateur de Klaus dans les Landes.***2009, serrons nous les coudes !**

En raison de la tempête que nous venons de subir et que nous nous devions d'évoquer, la parution de M2M a été logiquement retardée.

Quel désastre ! Notre nature est ravagée, notre si belle forêt est dévastée, notre cadre de vie modifié pour longtemps. Un choc dans le cœur de tous les landais et donc des montois. Mais quelle solidarité !

Je voudrais ici saluer avec fierté la mobilisation sans faille et immédiate des services municipaux dès la première heure, leur dévouement et leur professionnalisme, la collaboration précieuse et efficace des pompiers certains venus de toute la France, les efforts des équipes d'ErDF pour réalimenter, une fois arrivées, un maximum de foyers en trois jours, l'implication des conseils de quartier et des élus, mais aussi tout simplement l'entraide entre voisins, amis ou parents. Notre société a des valeurs fortes et sait faire face. Cela donne beaucoup d'espoir face à la détresse que causent ces aléas climatiques, mais aussi face à celle que pourraient provoquer la crise économique et la récession.

2008 aura été une année de grand changement pour Mont de Marsan : nouvelle équipe municipale, nouveau projet, nouvel élan. Nous avons connu de grands moments sportifs, festifs et l'année s'est achevée en point d'orgue dans une ville joyeuse et animée pour Noël.

2009 sera une année particulière dans nos Landes dévastées. Pour la ville de Mont de Marsan, les seuls frais de fonctionnement liés à la tempête ont été évalués à 500 000 euros. Le budget, voté le 20 janvier 2009, ne prévoyait bien sûr pas cette charge. Nous attendons donc de l'Etat et des autres collectivités des aides indispensables.

Nous devons être réalistes et constructifs. Les collectivités territoriales doivent rester les piliers de la société. Nous, villes, avec les intercommunalités, les départements et les régions devons, plus que jamais, unir nos forces et nos actions efficacement.

Mais, en ce début 2009, nous avons aussi de bonnes nouvelles ! Rachida Dati, Garde des Sceaux, a confirmé la programmation du nouveau Tribunal de Grande Instance à Mont de Marsan pour 18,3 millions d'euros.

Pour 2009, à tous, mes vœux les plus chaleureux pour vous et ceux qui vous sont chers !

Avec mes sincères amitiés.

L'enjeu post crise :

Chronologie

Vendredi 23/01

Suite aux prévisions de Météo France, le maire prend un arrêté interdisant l'accès aux parcs municipaux Jean-Rameau, Lacaze et Nahuques.

Samedi 24/01

► 6h : le marché de St-Roch est annulé.

► 9h : 1^{ère} réunion de crise. Objectif : mobiliser le maximum d'agents communaux alors que le réseau portable de la mairie est HS, et dégager les routes pour l'accès des secours.

► A 12h, Geneviève Darrieussecq intervient sur France Bleu Gasconne pour demander à la population de limiter au maximum ses déplacements, et d'utiliser le numéro Vert Allo Mairie (0.800.40.10.40) pour signaler ses difficultés.

► Le maire, le directeur des services techniques et le directeur du Parc technique arpentent la ville, en particulier les bâtiments municipaux. Décision est prise par le maire de concentrer les interventions de sécurisation des bâtiments municipaux sur les écoles. Et d'associer les conseils de quartier pour identifier les besoins.

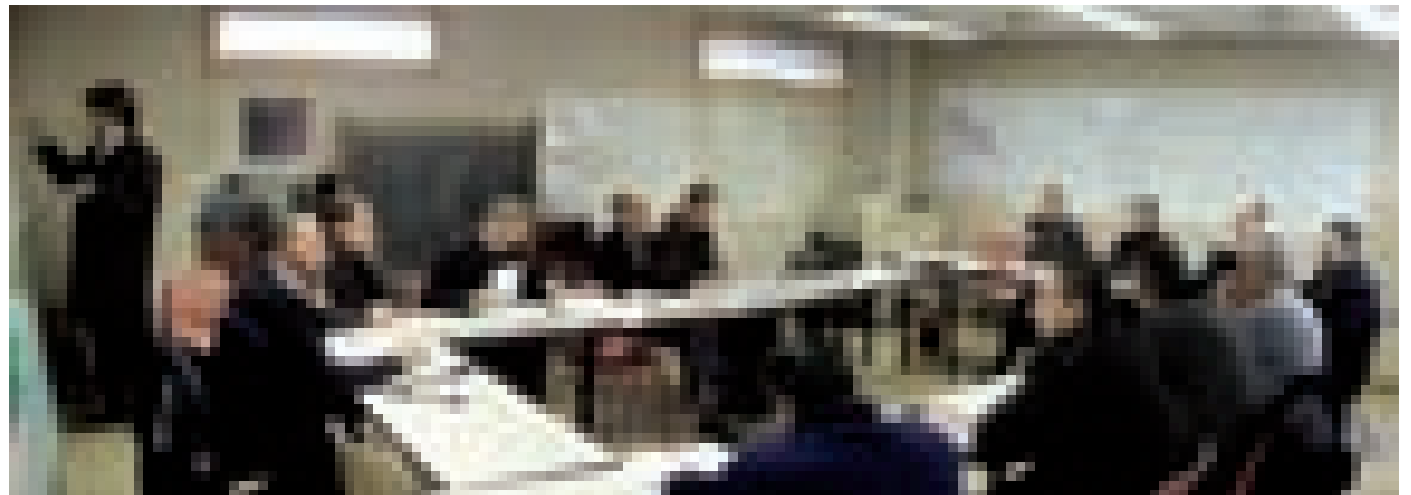
Dimanche 25/01

► Cellule de crise après le deuxième pic de la tempête. Constat est fait de coupures d'électricité très nombreuses et localisées.

► Un long travail de recensement des personnes dépourvues d'électricité reprend via le numéro Allo Mairie qui ne désemplit pas, mais aussi les conseils de quartiers.

► Pas de coupures d'eau à Mont de Marsan, au contraire

Grâce à Météo-France, les services municipaux se doutaient que quelque chose allait arriver. Mais à ce point... Réactivité, mobilisation, transversalité ont permis de limiter les dégâts autant que faire se peut.



“J’ai eu droit en un week-end à une formation accélérée qui m’a fait gagner six mois dans la connaissance des équipes et du terrain !”. Il faut garder le sourire en toutes circonstances, et la boutade de Christophe Roura, le nouveau directeur des Services techniques, résume en plus bien deux caractéristiques de l’action municipale pendant cette crise : une semaine le nez dans le guidon et des services collaborant au maximum entre eux.

Reprenons dans l’ordre. Le samedi, M. Roura, qui peut s’appuyer sur l’expérimenté directeur du Parc technique Jean-Marc Duluc, commence au matin le diagnostic avec les élus. Bâtiments communaux atteints, parcs dévastés, et en plus des axes importants de circulation bloqués. La priorité du week-end est là : 45 employés du parc technique et des espaces verts, qui ont peu l’occasion de travailler ensemble habituellement, libèrent les

avenues de Villeneuve, du Houga, Rozanoff, Nonères, Paul-Lacomme, du Vignau, Pierre-Benoit, Canenx etc. En tout une quinzaine de voies : les secours peuvent passer.

Collaboration fructueuse entre les services

La phase de nettoyage attendra : “D’entrée de jeu, les élus ont placé comme priorité la sécurisation des biens et des personnes sur le domaine public bien sûr, mais aussi sur le domaine privé. Toute la semaine qui a suivi, l’ensemble des moyens de nos services PTM (Parc technique municipal) et Espaces verts ont été concentrés sur les particuliers, avec l’appui des sapeurs pompiers. 25 hommes d’un escadron du Val d’Oise et 9 éléments du SDIS ont en permanence agi avec nous, en général sur les interventions les plus délicates”.

Le lundi, deux équipes de bâchage et remise en état de tuiles, et dix de coupe (entre 3 et 9

éléments, selon l’importance des chantiers) sont en place. De même qu’une d’électriciens qui installera plusieurs groupes électrogènes. Les employés du Service des sports rejoignent ceux des Espaces verts pour des opérations de nettoyage. Avant toute intervention, Ch. Roura, J-M Duluc et d’autres cadres visitent chaque cas dans les quartiers pour un diagnostic de visu. Tous les jours, quatre réunions coordonnent les actions. A 9h et 17h30 avec les élus (le matin avec les chefs de service, l’après-midi avec les chefs d’équipe). Puis deux en soirée avec les pompiers et ERDF (à partir du 28/01).

“Les services ont été très solidaires les uns les autres et envers la population. Vendredi soir, au moment où leur escadron était relevé, deux officiers de la Sécurité civile du Val d’Oise, qui nous ont aidés toute la semaine, nous ont dit n’avoir jamais vu un service technique aller aussi près de la population pendant une crise de ce type”.

“Les services ont été exemplaires”

Que retenir de cette crise ?

Nathalie Umbach (directrice générale des services de la Ville de Mont de Marsan) : Que les personnels ont fait passer la mairie et le service public avant leurs propres intérêts. Il faut savoir que, le week-end de la crise, certains se sont rendus sur le terrain dès les premières heures de leur propre chef, alors même que plusieurs d’entre eux avaient aussi des dégâts chez eux, parfois très importants. Cette conscience professionnelle ne s’est jamais démentie par la suite. Non seulement personne n’a compté son temps - comme la tempête a eu lieu en fin de semaine et qu’il a fallu enchaîner aussitôt, les personnels ont travaillé sans discontinuer pendant 13 jours -, mais il a presque fallu les obliger à s’arrêter !

Comment ça ?

Le premier week-end a été consacré à sécuriser les voies de communication et à recenser les problèmes des Montois. Toute la semaine qui a suivi, les services se sont ensuite concentrés au domaine privé (toitures abîmées, arbres tombés ou fragilisés...) et on peut dire que le vendredi 30 janvier, soit à J+7, tous les appels au numéro Vert Allo Mairie avaient été traités, soit en direct soit par les pompiers à qui nous renvoyions certaines actions. Mis à part bien sûr les cas qui nécessitaient au préalable l’intervention d’ERDF.

En cette fin de première semaine, nos missions premières étaient remplies mais le travail est loin d’être fini puisqu’il faut encore sécuriser certains lieux publics, notamment les parcs municipaux

et plusieurs salles, entre-temps fermées par arrêté municipal. Mais il n’y avait plus la même urgence. Même si pas un seul employé communal n’a demandé à s’arrêter, la vraie urgence était de laisser les gens souffler. Une équipe d’astreinte a cependant été maintenue le week-end du 31/01 et le standard du numéro vert a continué à fonctionner.

Ces constats vous inspirent quoi ?

Tout simplement que les services municipaux ont été exemplaires, ils avaient à cœur d’aider la population, de se mettre à son service. On se serait évidemment passé de cette crise, mais elle a eu une vertu indirecte : celle de montrer au grand jour à quel point les employés communaux de Mont de Marsan sont attachés à leur ville.

réagir vite et bien

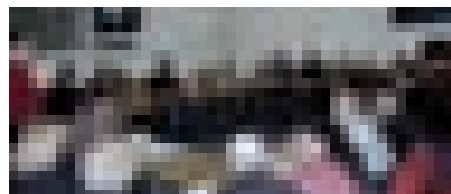
Restauration municipale "Mission accomplie"

Si la crise a été exceptionnelle, le service de la restauration municipale a travaillé depuis le premier jour de la catastrophe dans de bonnes conditions : "Nous avons eu la chance de ne pas avoir subi de dégâts. Le site est resté opérationnel à 100%, sans coupure d'eau ou d'électricité. Si l'on ajoute une méthode de travail aguerrie et la mobilisation de tous, on peut dire que nous avons répondu présents en pleine crise" explique Jean-Marc Labastie, son directeur. En temps normal, la restauration municipale assure chaque jour des repas pour 11 écoles maternelles et 10 primaires, des établissements comme l'UFM, le club du 3^e âge, l'ADAPE, Lisa etc.

Dès samedi, la restauration municipale était à pied d'œuvre pour assurer une cinquantaine de repas pour les services techniques de la ville, déjà sur le terrain. Le lendemain, il fallait assurer la restauration pour 170 pompiers et 270 militaires, venus prêter main forte. "Nous avons aussi assuré le portage à domicile en partenariat avec le CCAS".

Durant la semaine, la cadence a augmenté d'un cran avec plus de 600 repas/jour. "Nous avons dépassé les 6.000 repas pendant la semaine". "Cela n'a pas toujours été facile, nous avons géré la situation et rectifié le tir à chaque fois que c'était nécessaire. Nous avons été sollicités pour un service vital... Je crois que notre mission a été accomplie". Et J-M Labastie de citer ses fournisseurs locaux "qui ont tous répondu à l'appel" et son personnel (30 personnes), qui a su relever ce défi exceptionnel.

Les conseils de quartier au rendez-vous

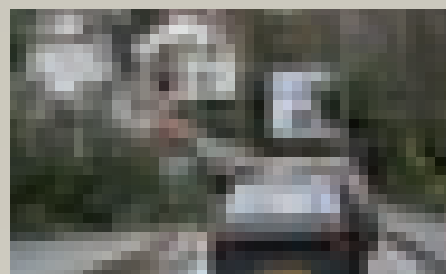


Pour une première, elle est réussie. Rameutée par le maire dès les premières heures post-tempête, les Conseils de quartier ont montré leur pertinence aussi en situation de crise, contribuant dans une bonne mesure à faire remonter aux services les cas des particuliers les plus atteints par la tempête : dès le dimanche, les membres des neuf conseils ont arpenté leur quartier, complétant ainsi la liste établie grâce au numéro Allo Mairie. Ce même dimanche, ce sont les élus de la municipalité et des membres des conseils de quartier qui sont allés distribuer des repas communaux à 60 personnes, palliant ainsi en partie la carence du samedi du service de portage à domicile intercommunal.

(Retour photo)

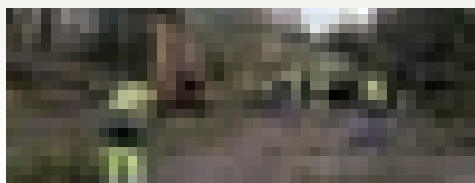
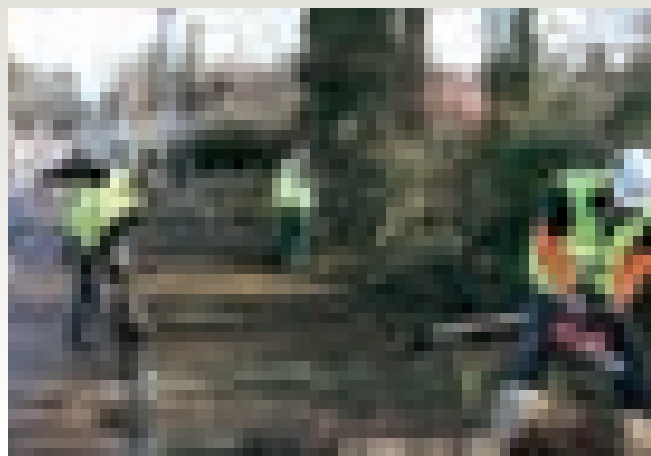
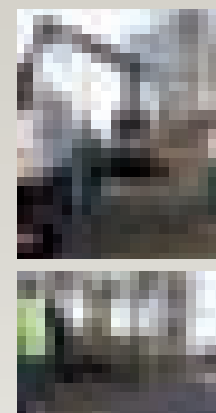
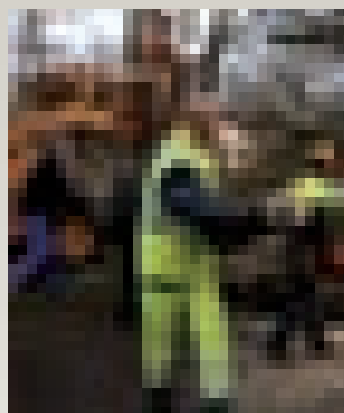
Eviter l'accident

Dans la nuit du 23 au 24/01, Klaus est passé sur Mont de Marsan. Pas le temps pour les personnels de se lamenter, il faut, entre deux bourrasques (une autre alerte est prévue pour l'après-midi), agir vite



Axes dégagés

Les services sont sur le pont pour dégager au plus vite les voies communales et permettre l'accès aux secours. Mission accomplie dès le dimanche 25/01.



Chronologie

de certaines communes de l'agglomération. La Ville décide de permettre à toute personne ou collectivité de s'approvisionner en eau de la Régie municipale.

► La Ville met à disposition des Montois des bâches en polyane pour provisoirement protéger les toitures endommagées.

► Dès le début de l'après-midi, toutes les écoles montoises sont en mesure d'accueillir les enfants le lendemain. A la fin de la journée, les principales voies de communication sont dégagées.

► Les services du CCAS constatent que des personnes âgées ou handicapées montoises, bénéficiant habituellement du service de repas à domicile désormais assuré par l'intercommunalité, n'ont pas été approvisionnées. Le maire décide de faire distribuer des repas aux personnes que les services peuvent identifier. Grâce aux aides-ménagères municipales, 60 personnes concernées sur Mont de Marsan sont recensées.

► Un service pour raccorder les congélateurs est provisoirement proposé à Nahuques.

► En prévision des besoins à venir d'élimination des déchets verts, les services municipaux créent deux plateformes de stockage pour désengorger à l'avance les déchetteries.

► A 18h, la confrontation des listes du numéro vert et des conseils de quartier fait estimer à environ 500 le nombre de foyers montois coupés du réseau. En suivant, la liste est communiquée à EDF, avec les coordonnées des personnes concernées et un descriptif de leur situation. Elle sera actualisée tous les jours.

Lundi 26/01

► Les clubs du 3^{ème} âge s'ouvrent à toutes

"Allo Mairie", c'est eux !

Le 0 800 40 10 40, clé majeure d'une action efficace des services.

“Pendant les trois premiers jours, on avait à peine le temps de raccrocher que le téléphone sonnait à nouveau !”. C'est peu dire que le service municipal Allo Mairie (gratuit depuis un téléphone fixe) est entré dans les habitudes des Montois. Cette permanence généralement tenue par Nicole Lecordier s'est révélée un lien crucial entre la mairie et la population, en particulier pendant le week-end qui a suivi Klaus. Dès samedi matin, Yannick Gaucher et David Huget lui ont prêté main-forte, et il y avait de quoi puisque le service aura collecté en six jours plus de 1000 appels de particuliers demandant une intervention à domicile. “Et encore, il ne s'agit que de ceux qui ont été suivis d'une action, on ne compte pas tout ceux qui ont pu être réglés en direct. Nous recevions en particulier nombre d'appels hors du département, par exemple pour connaître l'état des routes, car certains croyaient qu'il s'agissait d'un service départemental. Plusieurs voulaient des nouvelles de leurs proches habitant dans l'ag-



glomération et qu'ils ne pouvaient joindre. On a même eu un Dacquois qui voulaient qu'on lui rétablisse l'électricité ! Et aussi une Bretonne qui voulait venir aider bénévolement. Soit nous répondions, soit nous les dirigeons vers France Bleu Gascogne ou vers Inforoutes”.

Désamorcer la tension

Une activité épuisante pour laquelle il faut néanmoins garder calme et sourire : “La fin de semaine a été plus délicate, on sentait les gens davantage à cran, certains s'en prenaient à nous parce qu'ils n'avaient toujours pas d'électricité, et ne comprenaient pas pourquoi leur voisin en avait. On peut aussi les comprendre même si la Ville n'y pouvait rien. Mais comme ils n'arrivaient pas à avoir quelqu'un

à ERDF...”.

Patience et diplomatie ont donc été nécessaires, tout comme sens de la hiérarchisation : “On relativise vite les situations”. Entre ceux qui font un scandale parce qu'ils n'ont pas la TV et ceux dont la maison est détruite ou qui ont un gosse malade... Il y a même eu des appels pour une ampoule grillée ou un coin de moquette décollé !

Heureusement, ces cas sont rares et les appels de remerciement, qui suivent parfois l'intervention des employés de la Ville, les compensent largement. Quant à nos trois super-standardistes qui ont l'air de s'entendre comme larrons en foire, ils sont allés jusqu'au bout de leur mission, puisqu'ils ont refusé d'être remplacés pour la permanence du deuxième week-end post-crise.

CCAS : accompagner la solidarité

Dans l'ombre, les personnels du CCAS se sont mobilisés pour ne laisser personne abandonné au plus fort de la crise. Détails.

Si le CCAS s'est mobilisé dès le samedi 24/01, avec notamment la mise en place d'une permanence téléphonique assurée par Sylvie Clavé, du service des aides à domicile, l'enjeu était dans ces premières heures de définir les besoins cruciaux d'assistance et de prise en charge des personnes âgées et handicapées. “Samedi déjà, nous étions au point pour faire face aux urgences”, explique Raphaël Legendre le directeur du CCAS. “Le personnel a su anticiper et trouver les solutions au cas par cas, dans la difficulté et surtout dans l'urgence”. Dès les premières heures, la permanence téléphonique a permis de coordonner les interventions effectuées surtout auprès des personnes âgées par Stéphanie Chabonneau et Lydia Savoye, aides à domicile.

700 appels téléphoniques

Il fallait notamment à tout prix assurer la liaison et acheminer les repas, pour

des personnes âgées, souvent seules, ou des handicapés incapables de se prendre en charge. “Dès dimanche nous avons procédé à la reconstitution de la liste des repas à livrer afin de pallier au désistement du CIAS. Cette opération a permis à plus de 60 personnes âgées de Mont de Marsan de recevoir un repas confectionné par les cuisines municipales”.

Un retour progressif à la normale était visible à partir de la journée de lundi, mais la mobilisation est restée intacte. Une vingtaine d'agents a toujours été à pied d'œuvre, d'abord pour connaître les besoins. Dès le lundi, pas moins de 700 appels ont été passés auprès des personnes âgées montoises, dont la plupart n'avaient pas de besoins particuliers, la solidarité familiale ou de voisinage ayant fonctionné à merveille.

En parallèle, une cellule d'urgence sociale était mise en place pour assurer une centaine de visites (en trois jours) des personnes qui n'avaient pu être jointes.

VOTE D'UN FONDS DE SOLIDARITÉ

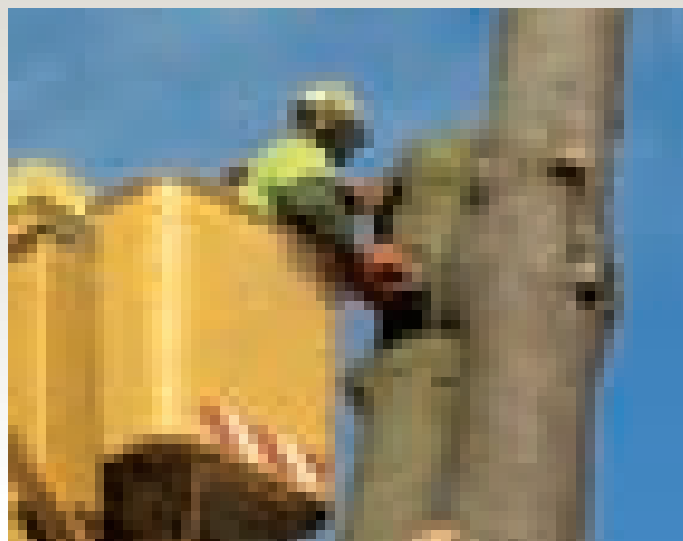
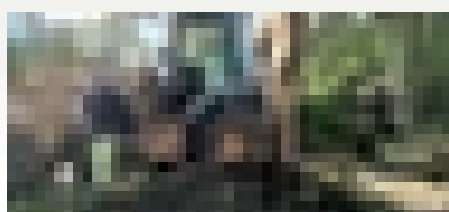
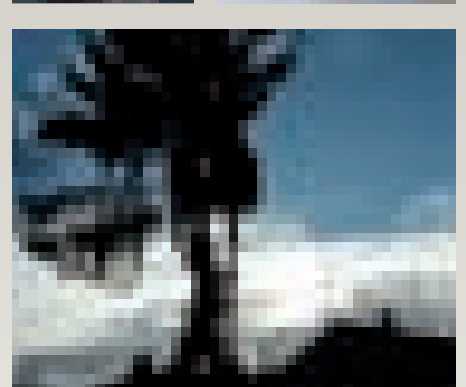
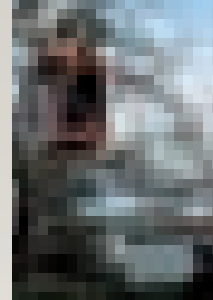
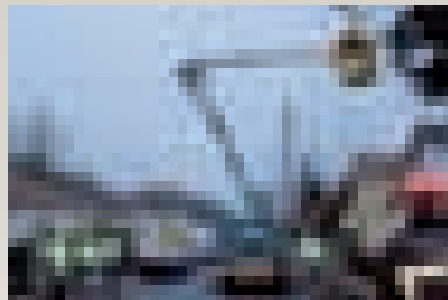
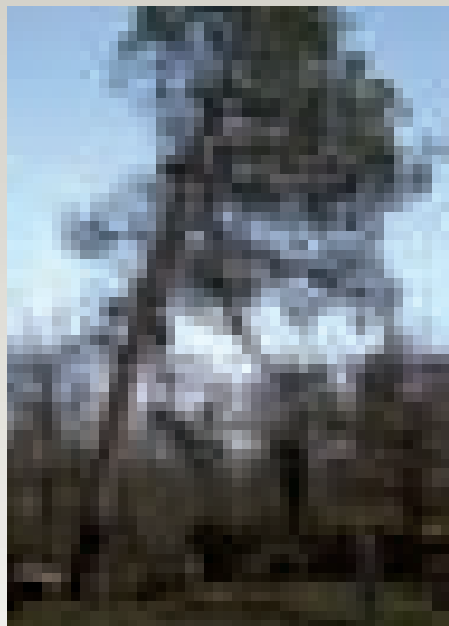
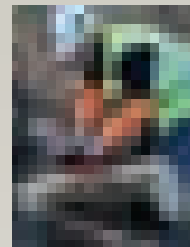
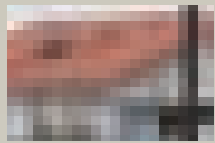
Pour faire face aux conséquences catastrophiques du passage de Klaus, les services du CCAS se sont mobilisés dès les premières heures de la tempête. Il s'agit maintenant de penser à remettre en état durablement les habitations et les biens personnels des Montois : réparer les toitures, les antennes hertziennes, les véhicules, abattre les arbres... Malgré l'état de catastrophe naturelle et les assurances, certains ne pourront faire face sans une aide complémentaire.

C'est la raison pour laquelle le CCAS a décidé de mettre en place un fonds d'aide permettant d'intervenir en cas de frais à avancer avant le remboursement des assurances, de franchise à payer, ou encore de défaut d'assurance. Une enveloppe de 50.000€ a donc été votée en urgence le 30/01 (40.000€ sous forme de prêts à taux zéro et 10.000€ sous forme de secours exceptionnels). Les Montois et les Montoises concernés sont donc invités à se renseigner en contactant le CCAS par courrier ou par téléphone au 05.58.46.64.40. Ces aides seront attribuées par la Commission permanente du CCAS sur la base de critères sociaux, mais aussi après évaluation de ressources et des charges, production d'une attestation de l'assureur indiquant que l'assuré doit avancer les fonds et signature d'un plan de remboursement.

(Retour photo)

Service public

La tempête Klaus a fait des ravages chez les particuliers, dont plus de 1000 cas sont remontés aux services par "Allo mairie". Dès le dimanche soir, les élus ont donné pour consignes exceptionnelles aux services de se concentrer sur les problèmes de sécurité chez les particuliers. Résultat : plus de 250 interventions en cinq jours réalisées par les employés communaux.



Chronologie

les personnes âgées isolées. Transport à la demande possible. Le service portage de repas à domicile par le CIAS fonctionne à nouveau normalement.

► La salle Lamarque-Cando est en permanence ouverte en centre ville : on peut s'y réchauffer et utiliser le courant électrique.

► Le CCAS de Mont de Marsan mobilise une équipe de standardistes pour contacter à leur domicile 700 personnes âgées. Celles qui n'ont pu être jointes - soit plus de 100 personnes - auront toutes reçu la visite des personnels du CCAS.

► La Ville met en place 10 équipes municipales de bucheronnage (soit une quarantaine d'agents) qui interviennent désormais sur le domaine privé, pour résoudre les situations les plus graves recensées via le numéro vert.

Idem pour les équipes de charpentiers du Parc technique pour installer des bâches provisoires sur les toitures des Montois les plus gravement touchés.

► Le maire prend plusieurs arrêtés, réquisitionnant toutes les salles municipales, soit par sécurité, soit pour mobiliser les bâtiments municipaux pour l'accueil des secours extérieurs arrivant dans le département. Toutes les manifestations organisées dans les installations municipales de la ville de Mont-de-Marsan sont annulées.

► La police municipale visite dans la journée les personnes habitant dans des zones à risque d'inondation pour prendre un certain nombre de précautions préventives.

► La crue ayant repris dans la matinée (point culminant à 5,80 m), un dispositif d'alerte est créé pour prévenir toute évacuation pendant la nuit (salle

L'eau municipale, une chance

Si Mont de Marsan n'a pas manqué d'eau, et en a fait bénéficié ses voisins, les dégâts sont conséquents.

La bataille de l'eau a été rude après le passage de la tempête, mais la régie des eaux savait à quoi s'en tenir. Alerte rouge, vents violents annonçant un remake de 1999, risques d'intempéries... : suffisamment sérieux pour que dès vendredi, un "constat préventif" soit pris (plan de crise, tableau d'actions préventives, moyens à enclencher, PC de télésurveillance et consignes de sécurité). Dès samedi 8h30, le service des eaux était en alerte, et le personnel en place pour faire le point de la situation sur la trentaine de sites en gérance (forages, stations de pompage et réservoirs d'eau potable). Priorités définies : la surveillance en permanence, la signalisation des sinistres et la définition des interventions. Premiers constats : "Plus de la moitié des sites étaient en défaut, c'est-à-dire en difficultés ou sans communication" se souvient Francis Guilhaumoulat, directeur de la régie municipale.

Autonomie salvatrice

Les premières dispositions sont prises dans la foulée, entre autres, information auprès des élus et de la cellule de crise préfectorale, détachement sur le terrain de deux équipes, une pour les ressources et l'alimentation en eau potable, la deuxième sur le réseau. Les constats sont rapides et nombreux : casse de canalisations, chu-

tes d'arbres, isolation de tronçons de réseaux, remplissage de réservoirs, alimentation électrique... Pour un objectif bien précis : retrouver au plus vite une situation "d'équilibre et de stabilisation".

Reste que le principal est là : "Pour l'eau, Mont de Marsan n'a pas trop souffert des effets de la tempête, et la situation était de nouveau gérable dès dimanche. Le problème était ailleurs, à Saint-Pierre-du-Mont précisément, où il y a eu deux forages hors service : durant plusieurs jours, nous avons alimenté la ville de Saint-Pierre en eau. Nous avons aussi été en appoint pour Saint-Perdon, sans ressources après la rupture de l'alimentation de Saint Martin d'Oney". Mais à la régie des eaux on reconnaît que la situation aux premiers jours de la catastrophe était "tendue" : "Nous étions à l'affût de toute information, mais aussi à l'écoute de ce qui se passait par exemple à Saint-Avit, Bascons ou Uchacq-et-Parentis". Si un retour à la normale était ensuite tributaire de l'intervention d'EDF sur le terrain, en ce qui concerne la régie municipale, "grâce à notre potentiel de forage et nos ressources, on croit avoir fait face à une situation d'urgence et de crise". Maintenant, place à la réparation des canalisations et à l'inventaire des dégâts. Lourde et longue tâche qui va mobiliser le service pendant plusieurs semaines.

Que faire des berges

Un peu tôt évidemment pour se projeter sur le projet d'aménagement des berges que porte la municipalité, et dont vous trouverez un premier point dans les pages magazine de ce numéro. Il n'en demeure pas moins que la crise que les Landais viennent de subir justifie d'autant plus qu'on se réapproprie ces berges, à Mont de Marsan et ailleurs.

Avec la crue, des dizaines d'arbres sont tombés dans les rivières et constituent autant de barrages naturels (embâcles) qui obstruent le lit des rivières. Les sortir supposera un travail colossal, accentué lors de la décrue par la fragilité des arbres bordant le chemin de halage, et celles des murs de soutènement des habitations qu'il va falloir vérifier un à un. D'une façon générale, c'est l'enracinement de nos berges qui doit retenir l'attention des prochaines années. Sachant que les rivières Douze, Midou et Midouze s'étendent sur au bas mot 150 km, dont 15 km sur Mont de Marsan (et donc deux fois plus de kilomètres de berges).

La crue de janvier 2009 a de nouveau fragilisé ces berges, chaque arbre arraché en bordure des rivières emportant avec lui un morceau de berge. D'où la nécessité de reboisements sélectifs avec des essences adaptées.

Idem pour les bâtiments (une résidence de la Douze a ainsi vu un de ses murs, et les sols sur lesquels il reposait, emportés par les flôts).

Mais cette fragilité se retrouve en temps normal. En décembre dernier, le SIVU de la Midouze a dû faire sortir deux peupliers au niveau de la station d'épuration de Jouarnas, qui s'étaient couchés sur la rive d'en face.

Plus largement, on constate que le lit des rivières est beaucoup plus profond et enclavé qu'autrefois. Ce qui a pour conséquence d'accroître le débit des eaux et donc l'érosion des berges. Où sont les bassins de rétention naturels que connaissaient nos grands-parents et qui contribuaient à contenir le flux des eaux, a fortiori pendant une crue ? En aval de la Midouze, les barthes de l'Adour en sont le meilleur exemple : entretenues et surveillées par l'homme, elles constituent autant de bassins de rétention naturels pour protéger la zone urbaine autour de Dax.

Plus que jamais, le projet des berges de Mont de Marsan doit s'inscrire dans un plan global départemental, comme celui de l'aménagement du chemin de halage au sein du projet de voie verte mené par le Conseil général des Landes.

De 1843 à 2009 : quand la météo s'affole

Tempêtes. Une tempête est définie par un vent d'une force 10 ou supérieure sur l'échelle de Beaufort, soit une vitesse de vent d'au moins 90 km/h. Avec 141 km/h relevés samedi 24/01, Mont de Marsan était bien au cœur d'une tempête d'une force inédite même si celle du 27/12/1999 avait atteint les 130 km/h. Dans la mémoire des Montois, d'autres grosses tempêtes restent gravées comme celle du 7/02/1996 (104 km/h), du 2/12/1976 (115 km/h) ou bien, pour les plus anciens, du 19/02/1955 avec des rafales à 120 km/h.

Crues. Une tempête se caractérise aussi souvent par des précipitations intenses, entraînant quelquefois des crues. Ainsi, avec 5,82m au-dessus de son niveau initial le 26 janvier, la crue 2009 est la plus forte depuis mars 1999 (5,53m) et dépasse le seuil de niveau d'alerte



Pont du commerce en 1952

maximum qui est fixé à 5m. Malgré tout, elle n'atteint pas les crues montoises les plus mémorables : 6,55m en février 1952, 7,06m en janvier 1843 et même 7,45m en décembre 1976 (suite à la tempête). Mais la crue qui bat tous les records est celle de décembre 1981 avec 8,38m et un débit de 350 m³/s pour un débit moyen de 19 m³/s. Cette crue est qualifiée par les experts de "centennale" (c'est-à-dire dont la probabilité de retour est de l'ordre de cent

ans) même si cela ne signifie pas que la prochaine ne surviendra pas avant.

Autres phénomènes météo.

Côté froid, l'hiver 1985 fut un des plus rudes avec une minimale de -19,8°C enregistrée. Mais les Montois ont aussi eu froid en été avec 1,4°C enregistré le 30 juin 1951 !

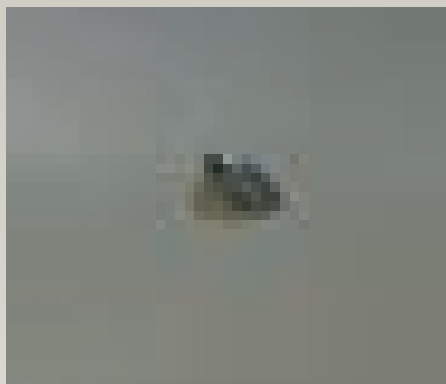
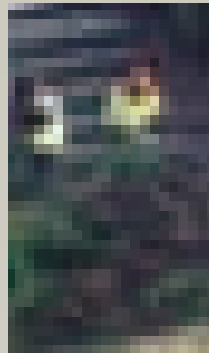
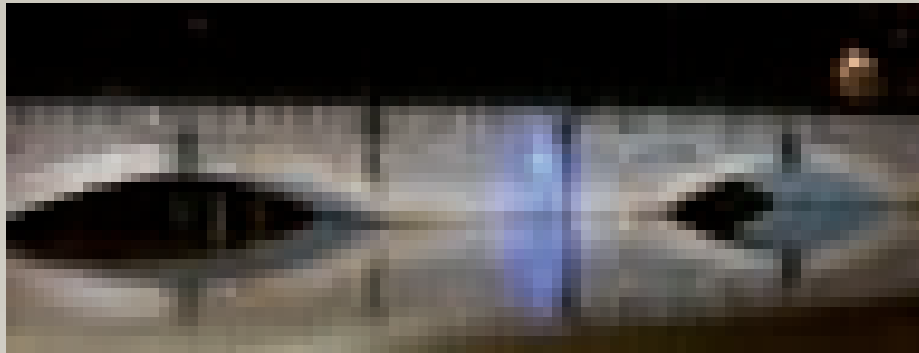
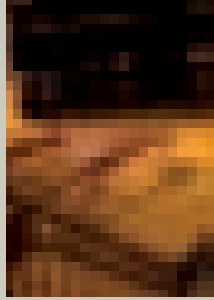
Côté chaleur, l'année 1947 fut une vraie fournaise avec 32°C dès le mois d'avril et une pointe à 42,5°C le 1^{er} août. Année folle que cette année 1947 car le 26 juillet, la température montait jusqu'à 40,2°C pour descendre 3 jours plus tard à 2°C soit une amplitude de 39,2°C.

Côté pluie, la journée la plus arrosée fut le 6/10/1959 (68,9 mm soit presque 69 litres par m²). En 1971, le 18 août, ce fut un orage de grêle qui déversa jusqu'à 50 cm de grêlons sur le sol montois.

(Retour photo)

Montée des eaux

4 mètres en 24h pour dépasser la côte d'alerte en un temps record, une crue qui culmine à presque 6 mètres mardi, les pluies diluviennes qui avaient précédé et suivi la tempête ont fait sortir les trois rivières de leur lit.



Chronologie

Lamarque-Cando prête à être ouverte, équipe d'astreinte pendant la nuit).

Mardi 27/01

► Pression est mis sur ERDF pour qu'une équipe soit en permanence sur la ville pour traiter les cas de coupures d'électricité toujours aussi nombreux.
► La crue se stabilise dans l'après-midi.

Mercredi 28/01

► Arrivée d'une société spécialisée pour réparer les 25% de feux tricolores que les services n'ont pu remettre en marche.
► Les services municipaux, en collaboration avec les sapeurs-pompiers, travaillent d'arrache-pied chez les particuliers et l'objectif de répondre à tous les cas signalés au numéro Allo Mairie paraît plausible pour vendredi soir.
► Premiers cas de tentatives d'escroquerie sur l'agglomération.

Jeudi 29/01

► Réunion de tous les maires des cantons nord et sud et des conseillers généraux Christian Cazade et Alain Vidalies à la mairie de Mont de Marsan.
► Le maire publie un communiqué exigeant d'ERDF un planning d'intervention sur Mont de Marsan.

Vendredi 30/01

► Quatre équipes d'ERDF se consacrent au rétablissement de l'électricité dans la préfecture. Dimanche soir (1/02), 95% des foyers montois ont de nouveau l'électricité.
► La Commission permanente du CCAS débloquent une enveloppe de 50.000 euros pour un fonds de solidarité.
► A la fin de cette folle semaine, les équipes de la Ville et les pompiers ont terminé les interventions (re-censées) de sécurisation chez les particuliers.

Disparus dans la nature

Des centaines d'arbres, longtemps dorlotés par les services, sont à terre. Il faudra des semaines pour tout nettoyer, et des années pour retrouver un tel patrimoine.

Le bilan, qui n'est que provisoire, est considéré comme désastreux par le service des espaces verts de la Ville. Jean-Louis Gleyze, le directeur des espaces verts, presque touché dans sa chair comme nombre de Montois devant l'ampleur des dégâts, se réfugie derrière les chiffres : "Sur les 36 arbres de l'allée principale du parc Jean-Rameau, il n'en reste plus que six... Ils dataient de 1947. Désolant".

Les chiffres sont là, bien en vue sur le bureau de Jean-Louis Gleyze, ils font peur en donnant un aperçu global de la gravité de la situation. Nahuques a été dévasté : au parc des animaux de Nahuques 63 arbres sont couchés, au parc des expositions 43. Comptez-en neuf autres au camping, et encore 70 dans la forêt de Nahuques... L'espace Lacaze est guère mieux loti avec 54 arbres à terre, de même que le parc Jean Rameau : 57 arbres déracinés en tout. Quant au golf du Marsan, c'est par centaines que les arbres se sont couchés.

Sur un autre terrain, celui des espaces verts de quartiers, le constat n'est pas plus brillant : "Là aussi, les arbres ont beaucoup souffert, il y a eu beaucoup de casse, mais, à J+10, nous en sommes toujours au stade de la comptabilisation".

Il faut dire que les hommes et femmes des Espaces verts ont été mobilisés durant la semaine à d'autres tâches. En alerte dès samedi avec une quinzaine d'agents mobilisés, le service a travaillé en commun avec les autres services de la municipalité, et en collaboration directe avec le Parc technique

qui centralisait tous les appels des particuliers à travers le numéro vert Allo Mairie. De là il dispatchait toutes les opérations sur le terrain.

Polyvalence pendant la crise

Lors des réunions élargies de crise qui se suivaient à un rythme effréné, la sollicitation du service des espaces verts se fait pressante et graduelle. Son champ d'intervention est vaste : "Sur la voie publique pendant le premier week-end, pour remettre en route une circulation bloquée par endroits en plein centre ville, et pour rendre fluide un trafic routier difficile en dehors du centre. Dans un deuxième temps, c'est dans les quartiers et chez les habitants que nous avons axés nos interventions et ce pour libérer un passage, sécuriser un périmètre ou dégager un arbre...". Un travail de longue haleine qui a duré toute la semaine.

Le plus lourd est à venir

Les 62 agents que comprend le service des espaces verts n'ont donc pas soufflé un moment depuis le passage de Klaus. Mais ils restent mobilisés et savent pertinemment qu'un long et fastidieux travail les attend. "Nous avons besoin de quatre semaines pour tout débayer" estime Jean-Louis Gleyze. "A moyen terme, nous aurons jusqu'à l'été pour un grand travail de nettoyage, puis à long terme, il nous faudra deux ou trois ans pour dessoucher, ressourcer et replanter...".

Ultimes paroles avant de se remettre au tra-

vail, pour prévenir les Montois contre des dangers persistants. "Durant nos interventions ces derniers jours, nous avons remarqué un certain nombre d'imprudences de la part de quelques résidents montois. Or, il faut être très vigilant car le danger reste entier : des chutes d'arbres sont à prévoir, c'est dans la logique des choses après une telle furie, et cela sans l'apport de vents. Les gens doivent comprendre qu'il est actuellement dangereux de s'aventurer dans les forêts". Il faut espérer que par exemple les joggers qui n'ont rien changé de leurs habitudes les jours suivants la tempête, entendront finalement raison. De même que les photographes amateurs de clichés pas commun.

NAHUQUES : DES ARBRES ET UNE POULE

Sur l'avenue de Villeneuve, dans le quartier de Saint Médard, de gros dégâts ont été enregistrés. Mais après le passage de la tempête, les regards se sont aussi portés sur le fameux parc de Nahuques qui comprend une forêt et un parc animalier de 23 hectares. Le bilan du passage de la tempête Klaus y est très lourd, les 133 arbres à terre provoquent un vide déprimant. La protection et la sécurisation des animaux en semi-liberté tels que les lamas, les chèvres, les canards, les oies, les cygnes, les lièvres, les mouflons, les poneys, les ânes et bien d'autres espèces... et qui ont de tout temps donné de la joie aux visiteurs, petits et grands, ont porté leur fruits puisque qu'un seul animal a été tué, une poule. Un vrai miracle.

Et demain ?

Pour les services de la Ville, cette première semaine entièrement consacrée à la sécurisation des personnes et des biens va être suivie d'une longue période pour les phases de nettoyage et de remise en état. Chez les particuliers, ce seront aux entreprises de prendre le relais pour les réparations pérennes, à financer avec les remboursements des assurances.

Pour les services communaux, les urgences sont multiples : les parcs communaux, les bâtiments et le domaine publics, le golf, et surtout, avec la décrue, les berges, où la tâche s'annonce titanesque. Il va notamment falloir vérifier tous les murs de soutènement d'habitations bordant les rivières, et la solidité des arbres encore debouts. Comme pour les parcs, l'accès aux berges, et notamment au chemin de halage, va être interdit pendant une longue période.

Le Marsan coupé du monde

Toutes les communes de l'agglomération du Marsan étaient dans une situation d'isolement total après le passage de la tempête, et aucune n'a pu échapper à la rupture du courant, problème numéro un de chaque municipalité, du téléphone voire même de l'eau. De Saint-Perdon à Benquet, de Bougue à Mazerolles, en passant par Bretagne, Uchacq, Campet, ou Saint-Martin-d'Oney, le "désastre" est le même. Les chutes d'arbres sur les routes et chemins sont impressionnantes et empêchaient au début de la crise un trafic routier normal. Les fils électriques suspendus sur des branches, pendus au gré du vent ou traînent dangereusement par terre sont partout. Aux abords des habitations, où il est parfois impossible de faire quelques mètres, impossible de ne pas constater les dégâts : tuiles envolées, toits éventrés, arbres couchés sur les maisons ou dans les jardins.

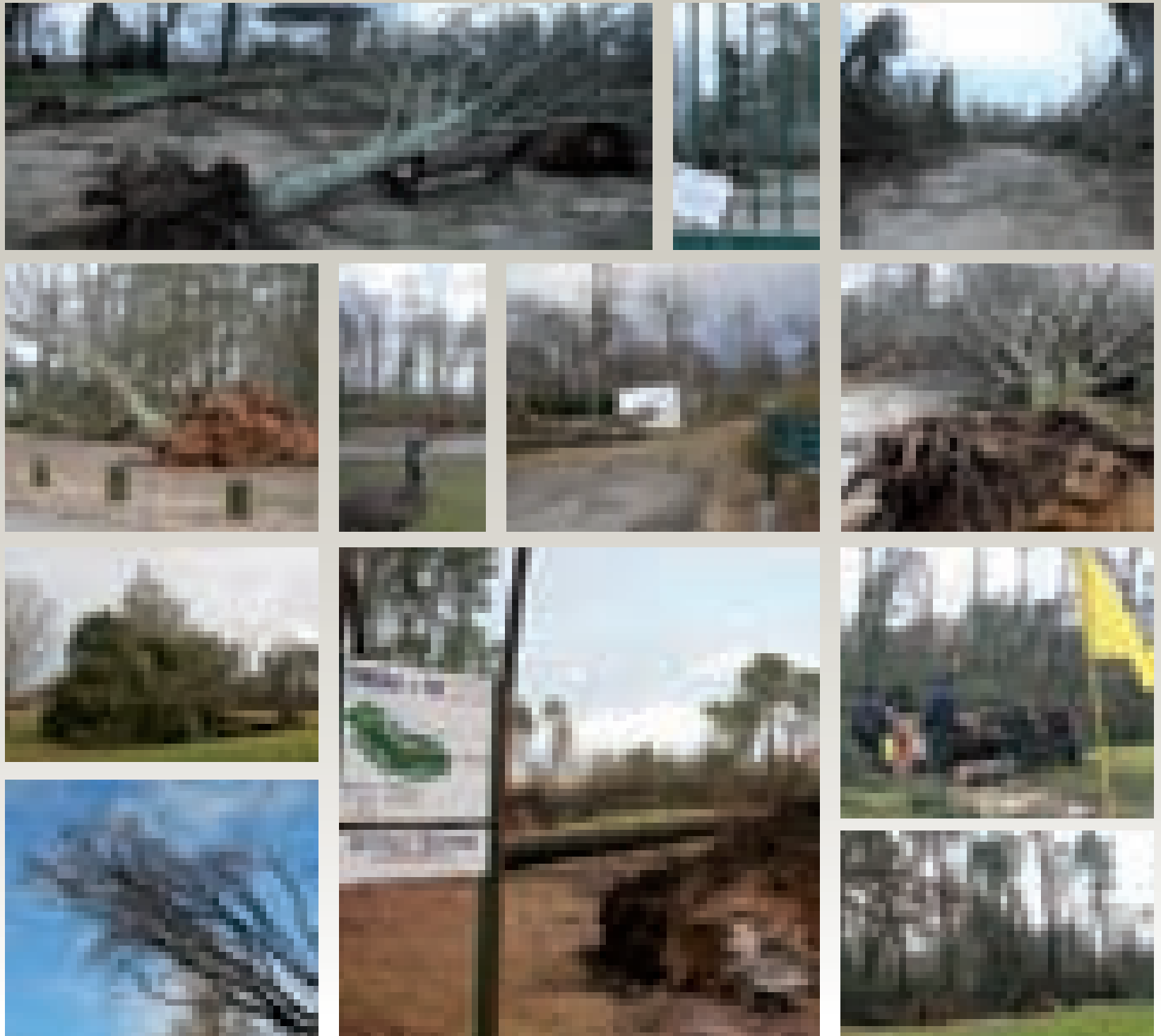
Isolées durant les premières heures de la catastrophe, les mairies s'organisent comme elles peuvent. Cellules de crise, permanences, écoute, information (notamment via France Bleu Gascogne), interventions. Dans l'adversité, la mobilisation de bénévoles et d'élus, la solidarité entre habitants de la même commune, permettent de parer au plus urgent, de dégager les routes et les sentiers pour arriver aux habitations isolées, organiser les secours et les aides.

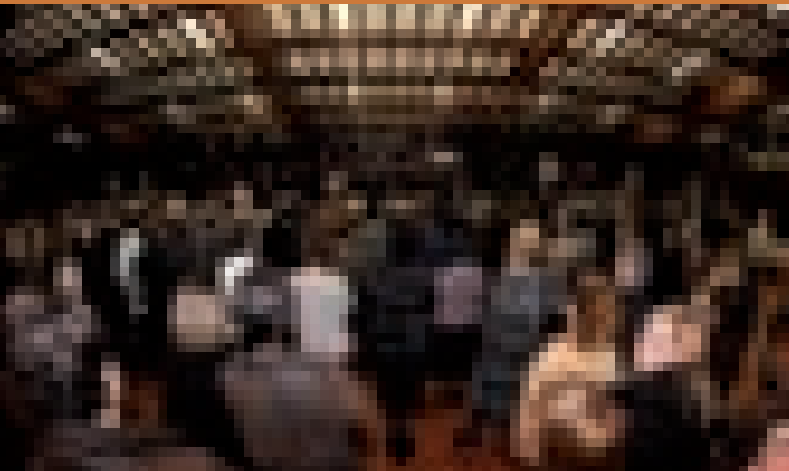
Pendant des jours, l'unique réclamation des habitants et la seule préoccupation des responsables municipaux a été le rétablissement de l'électricité, qui s'est fait "lentement et lourdement" estiment beaucoup d'habitants. Dix jours après le passage de la tempête, on estimait encore à plus de 30% la population des communes de l'agglomération privées d'électricité.

(Retour photo)

Visions de cauchemar

A Jean-Rameau, l'allée centrale composée de peupliers plantés en 1947 a été dévastée, comme dans un jeu de quilles géant (85% sont à terre). Même vision apocalyptique à Nahuques, au parc Lacaze ou encore au golf. Des chutes d'arbres ou de branches étant encore à craindre, leur accès restera encore strictement interdit jusqu'à ce que les services municipaux aient sécurisé ces zones.



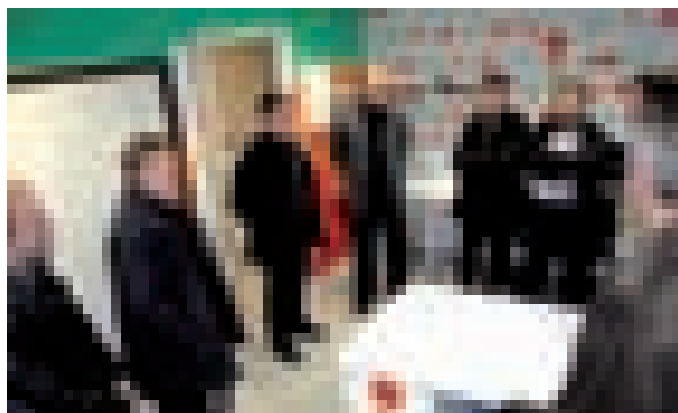


▲ Vœux au personnel municipal

Première à l'auberge landaise pour les traditionnels vœux du maire au personnel. L'occasion pour le nouvel édile de remercier les employés municipaux pour leur engagement total ces derniers mois (notamment pour l'organisation de la feria, du marché de Noël, de la campagne propreté etc.) et d'expliquer "en direct" les tenants et aboutissants de l'audit organisationnel (voir page 7) récemment rendu public. Le tout dans une ambiance très chaleureuse.

(Circulation)

Un lifting pour GERTRUDE



En 1986, la Ville avait installé le poste central dans le local "Les bains douches" rue Augustin Lesbazeilles, à proximité des premiers carrefours feux tricolores créés. A ce jour, 39 carrefours feux tricolores existent sur la commune, dont 26 sont reliés par câble de transmission au réseau G.E.R.T.R.U.D.E. (Gestion Electronique de Régulation en Temps Réel pour l'Urbanisme les Déplacements et l'Environnement). Les 13 autres carrefours fonctionnent en mode local.

Le Poste central GERTRUDE était dans un local non sécurisé, en mauvais état d'entretien et difficile d'accès pour tout usager. Des études avaient été faites en 2000 pour le déplacer du poste central des "bains douches". Huit ans après, les travaux d'aménagement du local ont été réalisés cet automne par les services du Parc technique municipal (maçons, électriciens, menuisiers, peintres et forgerons), pour un montant de 12.160€ T.T.C.

La société SIRTEC (sous-traitant) de la société G.E.R.T.R.U.D.E. a posé le câble d'alimentation du nouveau local à l'armoire feux tricolores située Bld Delamarre/parking de la Douze pour un montant de travaux de 23.290€ T.T.C.

A noter que la décoration du nouveau PC a été réalisée pendant les vacances scolaires par Hugo, Marie, Grégory et Johana, quatre enfants du quartier de Majot à St-Médard. Le thème du pan de mur décoré selon la technique du pochoir était tout trouvé : les feux de circulation !

(Régie des fêtes)

La Feria 2009 est en ordre de marche



Geneviève Darrieussecq avec Marie Sara et le président de la Régie des fêtes, Gilles Chauvin.

C'est parti ! Le 16 janvier, le contrat qui lie Mont de Marsan au tandem Marie Sara / Simon Casas, nouveaux prestataires de service pour l'organisation de la feria, a été signé pour trois ans. L'ultime étape d'un processus de clarification radicale, obtenu à l'issue d'une procédure d'appel d'offres obéissant strictement au Code des Marchés Publics.

"Une évolution, pas une révolution" a résumé le maire en soulignant "la volonté de transparence" qui a présidé au choix des nouveaux partenaires de la régie, lesquels ont pour mission de "matérialiser les choix élaborés par la commission taurine". Si les cartels devraient être dévoilés à l'issue du premier trimestre, Geneviève Darrieussecq a d'ores et déjà confirmé l'organisation en 2009 de cinq corridas, du vendredi 17 au mardi 21 juillet, d'une corrida portugaise, d'une ou deux novilladas non piquée, et du probable maintien de la novillada piquée "en cette année particulière où deux montois débutent en piquée".

RÉACTIONS > Marie Sara & Simon Casas :

"Nous allons mettre toute notre passion, notre disponibilité et notre engagement au service de Mont de Marsan, sous l'autorité de son maire, en respectant l'esprit et la lettre du cahier des charges, et dans un esprit de partenariat étroit avec la commission taurine et l'aficion locale".

Guillaume François :

"La nouvelle programmation sera ambitieuse car seule la qualité des spectacles est une réponse adaptée à la crise. Le tout basé sur le respect des deux piliers de l'identité taurine montoise : un toro jamais galvaudé associé à une feria mixte à laquelle participe les figuras. Par ailleurs, le nouveau mode d'organisation mis en place par Mme le Maire permet à chacun de jouer son rôle, l'aficion locale se réunissant au sein du conseil consultatif taurin afin de participer à l'élaboration de la politique taurine, arrêtée par la commission taurine et mise en œuvre avec les nouveaux prestataires pour la programmation, et la régie des fêtes pour l'organisation".

(Jardins familiaux)

Dépêchez-vous de vous laisser tenter...

Les jardins familiaux de Mont de Marsan ont été aménagés en deux tranches. D'abord en 1993 dans le cadre d'un chantier école (64 lots pour un montant de 190.000€), puis en 1999 (54 lots pour un montant de 130.000€) avec des emplois jeunes. Chaque locataire, outre son lopin de terre, bénéficie d'un abri individuel (construit avec le bois des pins abattus sur site) et de l'utilisation en commun de deux motoculteurs et d'un abri collectif. Chaque lot (150 m² ou 300 m²) est équipé d'un robinet pour l'arrosage dont l'eau est issue de quatre forages réalisés sur site. Un règlement intérieur permet le bon fonctionnement des jardins plus particulièrement en matière d'entretien, les parcelles mal gérées étant retirées aux loca-

taires après avertissement. L'entretien et la surveillance du site sont assurés par un gardien mis à disposition par l'entreprise d'insertion Bois & Services, dans le cadre d'une convention avec l'OPDHLM. Le prix de la location annuelle est de 28€ pour les lots de 150 m² et de 56€ pour les lots de 300 m². Une journée festive est organisée tous les ans dans le cadre de la manifestation "Les rendez vous aux jardins" avec concours de jardin, d'épouvantails et pique-nique. En cette époque de renouvellement de baux des jardins familiaux, 13 lots de 150 m² et 19 (dont 13 jardins restitués par les Restos du Cœur) de 300m² sont libres.

Rens. : 05 58 75 65 41 (service Espaces verts)

Télex



►►► Dimanche 8 février : **Festival Chantecoeurs** organisé par l'Amicale Laïque à l'Auberge Landaise, en-
Le **planning familial** vous accueille le lundi 12h-14h, mercredi 13h30-17h, vendredi 9h30-12h30

(Recensement)

Montois, comptez-vous !

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Cette année 8 % de la population de Mont de Marsan sera recensée, du 15/01 au 21/02/09. Si vous faites partie des Montois recensés, un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel, vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Votre participation est essentielle et obligatoire par la loi. Le recensement de la population fournit la population de



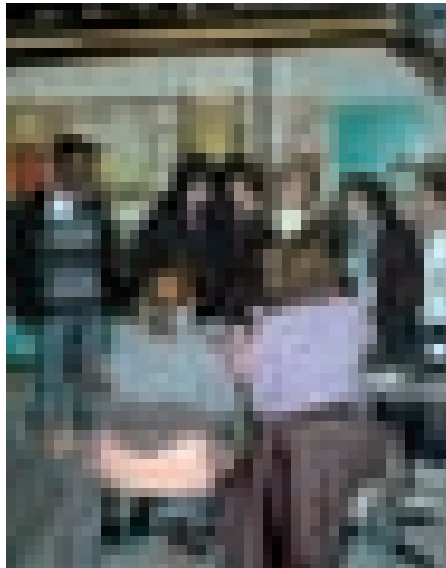
la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. Les questionnaires distribués devront être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 21 février 2009. Les réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Rens. : 05 58 05 87 87
www.insee.fr

(Festival des lycéens et des apprentis)

Les jeunes défendent leurs projets

Tout au long de la journée du 12 décembre, le caféMusic' a été envahi d'un enthousiasme communicatif, des jeunes venus de tout le département ayant l'occasion de présenter et défendre leur projet devant un jury afin de participer à la 10^{ème} édition du Festival des Lycéens et des apprentis. Pendant 15 minutes, ils ont été face à des professionnels de la discipline qu'ils avaient choisi mais aussi des représentants du Conseil régional (organisateur de la manifestation) et de l'Education Nationale. "Le Conseil régional souhaite, à travers le festival, permettre aux jeunes aquitains d'exprimer leurs talents à travers leur passion, dans les domaines les plus divers (sciences, musique, danse, slam, théâtre etc.). Exemples parmi les 51 groupes candidats landais. Mikel et sa bande de copains d'Heugas souhaitent avant tout "se faire plaisir tout en proposant aux autres jeunes de (re)découvrir le blues". De son côté, Hélène décrit avec passion son intérêt pour la "chasse-photo", pratique consistant "à tenter de réaliser l'image d'un animal sauvage et libre dans son milieu naturel". Quant à Fanny et Albert (élèves en 2nde CAP photos), dont c'était la première participation, leur appréhension a vite été levée par un groupe d'élèves du lycée agricole d'Heugas : "Le jury ne te met pas la pression, au contraire il t'encourage et te donne des



conseils". Du coup, ils sont impatients de présenter à travers une série de photos une activité trop souvent mal jugée car méconnue, et qui les passionne : la break dance.

Devant tant d'envie, difficile pour le jury de faire un choix. Surtout que "les projets sont plus fins et plus élaborés que les autres années, ce qui prouve le gros travail effectué par tous ces jeunes" insiste P. Gomis.

Prochain rendez-vous pour connaître les projets retenus, les 14 et 15 mai au Parc des Expositions du Périgord à Marsac.

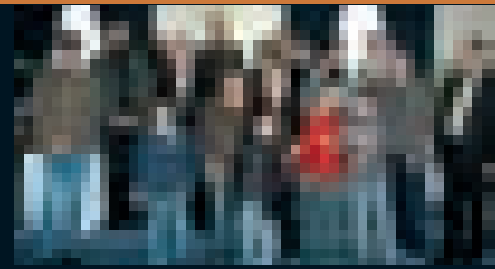
(Démocratie locale)

A vos agendas pour rencontrer le maire

Les dates des prochains Rendez-vous citoyens, au cours desquel le maire va à la rencontre des Montois dans des lieux publics les plus divers, sans ordre du jour préétabli, sont fixés. Les prochains RDV

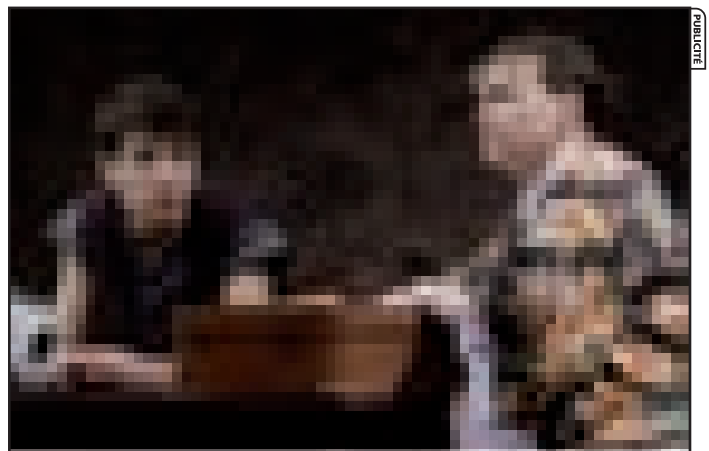
auront donc lieu (toujours le jeudi à 20h) le 29/01 au bar le Vincennes, au café le Divan (12/02), le 26/02) puis le 12/03 dans des lieux encore à déterminer, et enfin le 26/03 au café-restaurant Zanchettin.

▲ Le tag respecte le graphe



Les premiers graphes "officiels" l'avaient montré : pour en finir avec les tags et l'affichage sauvage tout en embellissant des transformateurs peu gracieux, faire confiance à de jeunes Montois est payant pour la collectivité.

Rappelez-vous les transformateurs électriques graphés de la route de Sabres, ceux du presbytère de Saint-Jean d'Août, des Arènes ou du lavoir de St-Médard : tous sont restés en l'état. Vu cette réussite, la Ville a décidé de relancer et d'accentuer le partenariat avec ERDF (Électricité réseau distribution France) : outre une subvention augmentée de la part d'EDF (500€ par poste réhabilité au lieu de 100€), les deux partenaires ont signé une convention prévoyant que 15 transformateurs montois seraient graphés d'ici 2010. Le travail se fait pendant les vacances scolaires, à la peinture acrylique ou au pochoir pour les plus jeunes, à la bombe pour les ados, tous encadrés par le CaféMusic'. "Cela permet de motiver ces jeunes, de leur donner de l'intérêt pour l'embellissement de leur ville. Et à tous les habitants, cela donne une autre image des quartiers", commente Geneviève Darriussecq. "De toute façon, les jeunes respectent ce qui est beau", assure Michel Tranier (ERDF). "Mont-de-Marsan ouvre la voie aux futurs projets d'embellissement des transformateurs de la région puisque, dans la foulée, on développera le même plan dans d'autres villes des Landes et des Pyrénées-Atlantiques".



LA VIE DEVANT SOI

SAISON DE FÉVRIER

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

LES JEUNES EN FÊTE

F. DUBREUIL



“L’ambiance a changé”

Premiers mois de mandat, premier véritable budget... en ce début d’année, le maire fait un tour d’horizon des dossiers en cours.

“Je ne pensais pas découvrir un patrimoine bâti et des installations sportives en aussi mauvais état”

2008 est passé : comment avez-vous vécu ces premiers mois de mandat ?

Pleinement !

Avez-vous eu des surprises, bonnes et mauvaises ?

Nous étions suffisamment au fait des dossiers pour ne pas tomber de haut. Toutefois, je ne pensais pas découvrir un patrimoine bâti et des installations sportives en aussi mauvais état. Idem pour notre parc de véhicules. Ces domaines ont été négligés et nuisent à la bonne marche de la Ville alors qu’il aurait suffi d’engager des investissements réguliers. La majorité des écoles, mais pas toutes, me paraissent par contre en bon état de fonctionnement.

Qu’est-ce qui a changé en 2008 ?

D’abord l’ambiance et l’état d’esprit dans la ville. Ce qui se concrétise par un échange plus direct entre les élus et les Montois, notamment au sein des Conseils de quartier, les Rendez-vous citoyens ou encore par la retransmission en direct des conseils municipaux sur la radio MDM... Une parole plus libre aussi, et des échanges constructifs entre l’équipe municipale et les services. Ensuite, il y a eu la traduction d’une volonté de dynamiser la ville, de la rendre plus attractive notamment par des animations, de la rendre plus accueillante aussi. Cela va donc de la réussite des festivités de Noël à la campagne sur la propreté urbaine

dont on voit les premiers effets. Nous avons aussi commencé à répondre à deux autres objectifs, rendre des services plus proches de la population, je pense au numéro vert, et soutenir les vitrines de la ville par exemple avec le Stade montois rugby et les fêtes de la Madeleine avec la mise en place d’une régie très attendue. Le dossier du quartier Nord - une future vitrine de Mont de Marsan - est aussi sur de bons rails.

Le conseil municipal vient de voter le budget pour 2009, le premier vraiment estampillé de votre majorité. Avez-vous les moyens de vos ambitions ?

Le budget 2008 était en effet un budget de transition dans la mesure où il avait été préparé par l’ancienne municipalité, et que nous avons à peine eu le temps de le modifier. Par exemple en annulant l’augmentation des taux d’imposition qui y était prévue. Le budget 2009 est donc véritablement le premier préparé par notre équipe.

C’est un budget sincère, c’est-à-dire sans affichage, réaliste, et organisé de telle manière que nous arrivions en trois ans à un rééquilibrage de nos finances publiques, comme nous nous y sommes engagés. C’est un budget contraint donc mais pensé de telle manière qu’à moyen terme, nous puissions dégager davantage de marges de manœuvre. Cela suppose des économies dans le budget de fonctionnement, tout

en gardant une capacité à investir.

Mont de Marsan est-elle une ville pauvre ?

Les ressources ne sont pas particulièrement importantes et le pouvoir fiscal moyen n’est pas élevé. C’est aussi une ville où, peut-être, on n’a pas toujours tout fait pour y développer l’économie, ceci expliquant aussi cela. Si elle n’est pas riche, c’est donc aussi dû à son histoire et à des choix politiques. Par ailleurs, la ville, comme d’ailleurs toutes les autres communes de l’agglomération, est handicapée par le fait qu’elle ne peut pas, en l’état actuel des choses, envisager des ressources supplémentaires qui viendraient d’un développement de l’économie locale. En effet, la taxe professionnelle est perçue par la Communauté d’agglomération du Marsan, et, depuis la création de la CAM, les taux de ses reversements aux villes adhérentes n’ont jamais varié... Les recettes tirées de la taxe professionnelle unique ont pourtant elles augmenté. Il faut tout de même savoir qu’en France, il n’y a que deux communautés d’agglomération fonctionnent ainsi, celle du Marsan et celle de Nice Côte d’Azur ! Partout ailleurs, les dotations de compensation, c’est-à-dire ce qui est reversé aux communes par l’agglomération au titre de la taxe professionnelle, évoluent logiquement en fonction des recettes.

Faut-il comprendre que si Nike ou Toyota installaient leur siège social à Mont de Marsan, cela ne changerait rien pour la Ville. C’est ça ?

(rires) Oui. Du moins pour la taxe professionnelle. Il y aurait quand même des conséquences directes sur les autres taxes, et aussi indirectes. Donc, je suis quand même preneur !

Et la solidarité intercommunale alors ?

Je suis pleinement consciente que cette solidarité est nécessaire, elle est l’essence même de l’intercommunalité. Les communes les plus riches aident les plus pauvres, les plus grandes les plus petites. La question n’est pas là. Ce fonctionnement atypique est de toute façon pénalisant pour toutes les communes de l’agglomération. Le seul avantage qu’on pourrait y voir est d’évi-

Le budget 2009 est sincère, sans affichage, organisé de telle manière que nous arrivions en trois ans à un rééquilibrage de nos finances publiques.



►►► organise une soirée dansante samedi 7 février à l’Auberge landaise, dans le cadre de la création d’un cen-
Le comité des Fêtes de St-Jean-d’Août organise une **soirée poule au pot** le samedi 28/02 à l’Auberge Landaise >>> 11/03

ter une compétition entre les communes pour accueillir les entreprises, comme cela peut se voir. Mais, pour qu'il soit juste, un tel mode de fonctionnement supposerait au moins que l'agglomération impulse d'une part un vrai projet de développement intercommunal, discuté et mis en place avec tous les élus de la CAM, et que, d'autre part, elle soutienne davantage les projets des communes. Aujourd'hui, ce n'est pas franchement le cas. Hier non plus d'ailleurs : le contrat d'agglomération signé en 2004 vient de se terminer et seuls 40% des projets programmés ont été réalisés...

Et puis la solidarité ne doit pas se faire au détriment de l'équité : en 2008, la ville de Mont de Marsan a fait entrer 9,5 millions d'€ dans les caisses de la CAM, dont 8,4 millions d'€ de taxe professionnelle. Or, le fonds de compensation que nous recevons en retour est désespérément figé à 6,3 millions d'€.

Budget contraint donc, mais malgré tout des projets : qu'est-ce qui va changer en 2009 ?

Nous continuerons à améliorer le cadre de vie des Montois : poursuite du travail sur la propreté urbaine, programme de ravalement des façades, amélioration de la voirie avec notamment le lancement de l'opération sur l'entrée de ville des Martyrs de la Résistance, diagnostic sur l'accessibilité des personnes handicapées etc. Au chapitre des grands travaux, les rendez-vous sont aussi conséquents : premières grandes étapes du dossier ANRU avec la construction de la crèche et le démarrage des travaux de désenclavement du quartier. Et puis l'intensification de nos efforts dans les aménagements des écoles et la poursuite des restructurations des infrastructures sportives. La 2^{ème} tranche de travaux du stade Guy-Boniface profitera au rugby, à l'athlétisme, à l'haltérophilie et à tous les scolaires qui l'utilisent.

Nous ferons aussi en sorte de rendre notre service public plus performant, par exemple par la création d'un guichet unique et d'un site internet pratique et accessible, toujours pour faciliter la vie de nos concitoyens.

2009 verra aussi nos fêtes organisées en régie, avec le développement progressif des animations de jour, et les spectacles taurins par la commission taurine et le nouveau prestataire de service.

Enfin, je souhaite aussi que Mont de Marsan s'intéresse davantage à ses jeunes. Un projet d'évolution de la Maison Coluche doit être pensé avec la jeunesse pour arriver à terme à une véritable Maison des jeunes avec un Point d'information jeunesse (PIJ) et davantage d'animations et de mises en place.

Et l'agglomération ?

La CAM s'est engagée à commencer la réalisation de la liaison Manot-Gare et la médiathèque. Plus globalement, je souhaite que l'on soit, avec les autres communes, de vrais acteurs du nouveau contrat d'agglomération. Les défis sont grands : développement économique, logement social sur lequel nous sommes déficitaires, établissement d'un plan de déplacements communautaires (plan de circulation, transports urbains).

"En 2009, nous continuerons à améliorer le cadre de vie des Montois et à rendre notre service au public plus performant".

"Je souhaite que l'on soit, avec les autres communes, de vrais acteurs du nouveau contrat d'agglomération".

"L'audit ? Une première étape pour évoluer"

A propos de l'audit de la Ville, en quoi était-il nécessaire ?

Quand une nouvelle équipe se met en place, a fortiori quand elle prend la suite d'un long mandat, elle a besoin d'un état des lieux très précis pour lui permettre de proposer des budgets cohérents et concrétiser ses projets. En soi, cela n'a rien d'original et il n'y a pas besoin d'aller très loin pour trouver des dizaines d'exemples de ce genre. D'ailleurs, la nouvelle municipalité de Dax a fait appel au même cabinet d'audit que nous.

Cet audit a trois volets. Le premier, financier, a pour but de nous donner des indications sur l'état de nos finances, de nous aider à identifier des marges de manœuvre, et de donner des préconisations pour évoluer dans le bon sens. Il confirme notre inquiétude initiale, à savoir que des mesures d'économie budgétaires sont impératives si on veut avoir un budget équilibré d'une part, et si on veut d'autre part investir pour la collectivité, ce qui est quand même le but premier d'une municipalité.

Et l'organisation des services de la mairie ?

C'est le deuxième volet, il vient naturellement en complément du premier qui mettait en exergue la nécessité de ne pas augmenter les charges de personnel, voire de les diminuer. Cet audit organisationnel donne une photographie très précise de l'organisation existante et permet de dégager des pistes de rénovation permettant de garder un service public efficace, voire de le rendre plus efficace. Ce n'est pas une remise en cause des personnels mais celle des formes de travail.

Notre gageure, c'est de faire en sorte que les services de la mairie s'adaptent à l'évolution de la société, à ses besoins et à ses aspirations, tout en maîtrisant l'enveloppe budgétaire consacrée à la masse salariale. L'audit montre que c'est possible et donne des pistes. A nous élus de faire maintenant des choix.

Enfin, le troisième volet de l'audit portait sur un diagnostic juridique car il y a un besoin pressant de revoir beaucoup de conventions qui lient la Ville avec d'autres structures, des associations à des entreprises sous-traitantes. Le problème quand on a des choses établies depuis longtemps, que les règlements s'empilent les uns sur les autres, c'est qu'on ne pense pas toujours à les réactualiser.

Cette remise en question générale était donc incontournable, elle est la première étape d'une réflexion positive pour évoluer, s'adapter, moderniser, avancer. D'ailleurs, c'est le bon sens même : ne faudrait-il pas tout le temps faire un état des lieux avant que de prétendre réformer et changer les choses ? C'est autant vrai pour gérer nos affaires personnelles que pour gérer un pays entier !

Les sujets qui fâchent ?

CCAS

On reproche à la municipalité d'avoir fermé les clubs du 3ème âge...

C'est un sujet qui fâche surtout l'opposition alors que, sur le fond, elle reconnaît que cette évolution était nécessaire. Il est vrai de dire que quelques personnes âgées ont trouvé l'annonce brutale et ont eu l'impression de perdre leurs repères habituels. Ma volonté est en tout cas de faire mieux et pour davantage de gens. Les budgets consacrés

aux seniors sont d'ailleurs augmentés et les quatre clubs du 3ème âge restants proposeront des animations plus nombreuses et seront accessibles aux personnes âgées isolées qui sont bien plus nombreuses que celles qui fréquentent ces clubs. Des services à domicile supplémentaires vont également être mis en place précisément pour encourager et faciliter le maintien à domicile. J'ai pour ma part visité les clubs en question et, en définitive, j'ai pu voir

que l'intégration des "nouveaux" s'était parfaitement déroulée, facilitée par la bonne volonté des clubs accueillants et de leurs membres, et par le service de transport à la demande.

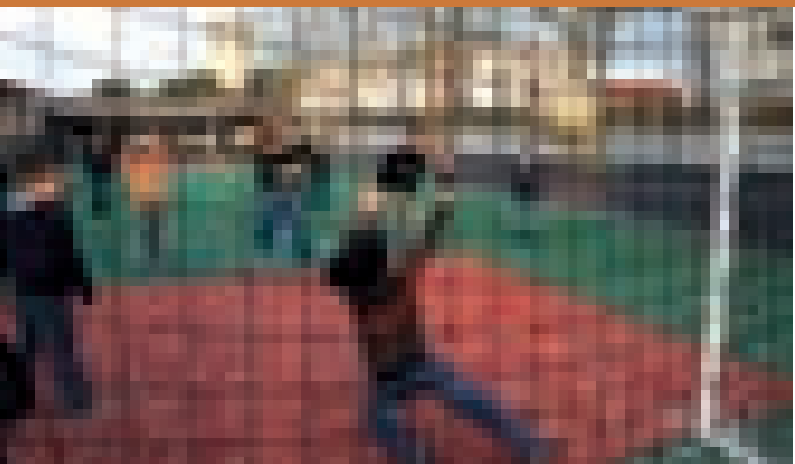
Associations

Il paraît que vous voulez imposer des objectifs aux associations ?

Là aussi, ce n'est pas un "sujet qui fâche"... Le tissu associatif montois est si dense qu'il est une richesse pour la ville. D'ailleurs, l'enveloppe consacrée

aux associations est en augmentation très sensible (+1,5%, soit 1,45 million d'€ contre 1,34 l'an passé). Ce qui va changer, c'est que je souhaite établir une grille de subventionnement clairement définie, qui soit donc la même pour tout le monde, équitable et déterminée selon des critères objectifs : mise à disposition de locaux municipaux, nombre d'adhérents, implication dans l'animation de la ville etc. C'est aussi simple que cela.

tre de jour Alzheimer >>> **Finale départementale du Lion d'or de la danse**, samedi 14 mars, salle François Mitterrand au 14/03 l'association Histoire et Généalogie Landaise organise pour ses 20 ans une exposition Salle Lamarque-Cando >>> **Le comité** ▶▶▶



▲ Une vraie cour au Pégly

La cour en terre de l'école du Pégly était en très mauvais état et entraînait nombre de désagréments : beaucoup d'eau et de saleté en hiver (un vrai cauchemar pour les personnels d'entretien et pour les familles !), et beaucoup de poussière en été. Du reste, ces travaux étaient réclamés par les équipes dirigeantes de l'école depuis plus de 5 ans. Et les derniers aménagements dans cette cour d'école remontaient à 2000 (construction d'un nouveau préau). Désormais, les enfants pourront se détendre au propre, au sec et en sécurité avec ce nouveau sol et cette nouvelle clôture qui isole enfin convenablement la cour d'école de la rue. Le plus : un terrain de jeu en synthétique, le premier de la ville ! Ces travaux ont duré cinq mois, et ont été réalisés grâce au concours des services voirie et urbanisme de la ville, et de cinq entreprises (Boudé, Chapiteaux de Chalosse, Kompan, Sobepecc, Roques), pour un coût de 207.000€, entièrement pris en charge par la Ville.

Les écoles, une priorité

Entre 2001 et 2007, la moyenne des investissements réalisés dans l'aménagement des écoles était de 239.000€ (227.000€ en 2007). En 2008, la municipalité a investi 420.000€ (près de deux fois plus qu'en 2007), et poursuivra cet effort nécessaire en 2009 (500.000€). A cette enveloppe, il faut aussi ajouter les grosses opérations de réhabilitation globale de groupes scolaires : le financement de l'opération Bourg Neuf a pris fin en 2008 (réception des travaux prévue en février), les études pour Saint-Médard vont donc pouvoir être lancées en 2009.

Paroles d'élèves

Sur l'ancienne cour : "C'était bien les flaques. On jouait au plus courageux, on s'amusait à lancer des objets pour arroser les autres, on pêchait". "Il n'y a plus les marelles sur le sol !". "J'aime pas les petits grains de sable qui grattent et qui vont dans les yeux". "On aimait bien la grosse pierre près du garage à vélo". "La barrière c'est dommage, on ne voit plus notre mère quand elle passe en voiture !".

Sur la nouvelle cour : "On dirait qu'il y a plus de place pour jouer. Un tableau, un terrain de foot et de basket. Dans d'autres cours, il n'y a pas tout ça !". "On ne se mouille plus les pantalons et les chaussures !". "On repère plus vite les papiers pour les ramasser". "Cette cour est beaucoup plus propre, plus belle, mais j'aimerais qu'on arrête d'écrire sur les arbres !".

Bâtiments municipaux Voirie

Opérations terminées

- Réfection du réseau d'eau pluviales de la crèche Barbe d'Or
- Mise en conformité du système de désenfumage du Château de Nahuques

Opérations en cours d'achèvement

- Tribune du stade Guy-Boniface : construction de la tour n°1 avec ascenseur et escalier de secours pour distribution des loges et des places pour les personnes à mobilité réduite (achèvement fin janvier)
- Réhabilitation du groupe scolaire du Bourg Neuf (tranche 2 : école primaire, achèvement fin janvier)
- Démolition des garages avenue Rozanoff
- Remplacement des clôtures des terrains de tennis de l'Argenté
- Réfection des peintures intérieures du presbytère de la Madeleine.
- Peintures intérieures de la salle Georges Brassens
- Mise en conformité du caféMusic'
- Réhabilitation des locaux administratifs de la Régie des eaux rue Cazaillas (achèvement mi février)
- Réhabilitation et extension des locaux techniques de la Régie des eaux sur le site de Harbaux, avec vestiaires et bureaux (achèvement fin mars)
- Réhabilitation avec mise en conformité du théâtre municipal, réfection des équipements scéniques et des loges (tranche 3, achèvement mi février)

A venir

- Réfection de la zinguerie de l'église de la Madeleine
- Réfection du chauffage de l'église de Saint Médard
- Etude pour la réfection du lavoir de la Cale de l'abreuvoir
- Etude pour le diagnostic énergétique sur le patrimoine bâti de la ville.

Programme sécurité

- Rue de la Croix Blanche, avenue de Mazerolles, avenue Maurice-Galop, avenue du Pays d'Orthe : remplacement des ralentisseurs caoutchoucs par des ralentisseurs béton (montant total : 36.000€)
- Rue Pierre-Lisse et Martinon : installation d'une chicane (1.400€)
- Pont de Saint Médard et pont Gisèle Halimi : réfection et étanchéité des trottoirs (23.000€)

Aménagement de voiries

- Impasse du Carboué : réfection complète de la chaussée, création des bordures de trottoirs et de pistes cyclables (300.000€).
- Rue et impasse de la Ferme, rue de la Forêt : réfection complète de la chaussée et des trottoirs en « plateau », à savoir tout est au même niveau. (194.000€)
- Carrefour avenue Georges-Clémenceau - Pierre-Lisse : les feux tricolores sont reculés afin de permettre aux poids-lourds de pouvoir tourner plus facilement dans le sens rue Pierre-Lisse - place Jean-Jaurès (8.500€)
- Rue Armand-Dulamon - Dominique-de-Gourgues (21.000€)
- Une partie de l'avenue Pierre de Coubertin jusqu'à la rue Bize, aménagement de la chaussée avec création de trottoirs, pratiquement inexistantes jusqu'à maintenant (61.000€)
- Carrefour de l'avenue du Maréchal Foch avec l'avenue Cronstadt : réaménagement de l'arrêt de bus dans le but de l'adapter aux personnes à mobilité réduite (6.300€)

Revêtement de chaussées

- Allées Jean Lensalade et René Lesperon, impasse Labrit, rue et impasse Henri IV revêtement en ophite (tricouche et dernière couche en caillou bleu) (113.000€)



PEINTURES - PAPIERS PEINTS
REVÊTEMENTS DE SOLS - VOILAGES
TISSUS D'AMEUBLEMENT - CONFECTION RIDEAUX
RÉFECTION FAUTEUILS - DÉCORATION

SIGMA COATINGS unikaloo

1646, avenue du maréchal Juin - 40000 MONT-DE-MARSAN
Tél. 05 58 75 90 66 - Fax 05 58 46 12 97

Télex



►►► des Fêtes de St-Jean-d'Août organise une omelette Pascale lundi 13/04, stade du Pégly ou salle Georges Brassens
 L'association Chorale Sol Mi Douze change d'adresse, Maison Camille Pédarré 89 bis rue Martin Luther King >>> Ka-

Régie des eaux

Service des eaux

► Avenue Clémenceau : le remplacement du réseau d'eau potable et des branchements est réalisé depuis le boulevard Alingsas jusqu'à l'impasse Vallois, à partir du mois de février 2009 les travaux vont continuer vers la place Jean Jaurès.

► Rue René Mondiet Rénovation des branchements

Service d'assainissement

► Avenue Guy Le Roux : les travaux sont terminés les anciennes canalisations vétustes et les branchements ont été remplacés sur les secteurs concernés.

► L'avenue du Vignau : remplacement partiel de la canalisation (tronçon compris entre la rocade et la route du Houga).

► Quartier du Pouy / rue du Côteau et la rue des écoles : remplacement de la canalisation et rénovation des branchements (durée travaux 2 mois).

Renouvellement et élargissement de la certification

Après une première certification qualité ISO 9001 acquise en 2005 pour une durée de trois ans et deux audits de suivi effectués en 2006 et 2007 par le bureau Véritas, la régie municipale des eaux et d'assainissement a été audité, du 17 au 19 septembre 2008, sur la qualité de ses services. L'audit qualité a constaté en présence du président du conseil d'exploitation Jean-Pierre Dumahut :

La bonne maîtrise opérationnelle des services, la mesure de la satisfaction des abonnés (enquêtes,...), l'existence d'outils de communication (intranet, internet, ...).

Le bureau Véritas a renouvelé la certification qualité ISO 9001 pour une durée de trois ans. La nouvelle activité géothermie est intégrée dans le système qualité. Le service mène des actions d'amélioration pour inclure dans le système qualité existant les notions d'environnement (norme ISO 14001) et de sécurité (norme OHSAS 18001). L'objectif sera de certifier dans sa globalité, fin 2009, un système de management intégré : « Qualité, Sécurité et Environnement » (QSE). Ces actions sont menées pour offrir à l'usager la meilleure qualité de service possible en intégrant les mesures concrètes de développement durable dans le respect des règles liées à l'hygiène, la santé et la sécurité.

INFO USAGERS

Protégez vos compteurs contre le gel

► Pour vous préserver du gel, pensez à bien protéger votre compteur.

► Recouvrez-le d'une plaque de polystyrène, ou de « chips » de polyester (à condition de les mettre dans un sac en plastique).

► Ne vous servez pas de laine de verre ni de débris végétaux.

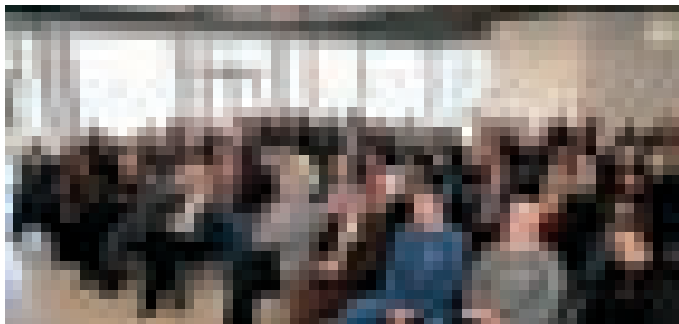
► Rappelez-vous que le releveur doit avoir un accès facile au compteur et ne doit pas avoir à déblayer celui-ci pour le relever.

▼ L'avenue du Vignau, remplacement partiel de la canalisation (tronçon compris entre la rocade et la route du Houga).



si mauvais temps >>> **Cercle des Citoyens nouvelle présidente** Andrey Isabelle. Tél. 06 10 30 71 97 ou cerclesdescitoyens@hotmail.fr
raté Do Goju Ryu change de président et d'adresse : M. Bardet Claude 145 rue des Bienvenus 40500 Montgaillard >>> **AMV avenue** >>>

Dessine-moi un quartier



◀ Le samedi 17 janvier, les 135 conseillers de quartier étaient invités salle Lamarque-Cando par la municipalité.

Les 9 conseils de quartiers sont désormais en place, c'est une très bonne nouvelle pour Mont de Marsan ! Du 12 novembre au 24 novembre se sont tenues les assemblées constitutives. Partout il y a eu plus de candidats que de postes à pourvoir, preuve de l'intérêt des Montois pour la gestion de leur ville et de leur quartier en particulier. Un public souvent nombreux a assisté aux réunions de mise en place. 9 présidentes et présidents ont été élus démocratiquement par les 15 membres de chaque conseil, dans un climat toujours chaleureux.

Tous les publics

117 Montois non-élus municipaux participent ainsi à ces conseils de quartier. Parmi eux, des jeunes de moins de 18 ans qui nous offriront un regard nouveau et différent, des aînés mémoire de nos quartiers, des commerçants "vivant" le quartier de façon unique, des associatifs qui animent déjà le quartier, mais aussi des représentants de chaque secteur des quartiers en faisant en sorte qu'aucune zone ne soit oubliée.

Si l'attente des Montois est grande pour ces conseils de quartier, l'attente de la municipalité est tout aussi forte. Mme le maire attend des conseils qu'ils lui fassent des propositions, qu'ils lui fassent remonter leur "expertise de terrain". L'objectif de la municipalité est ainsi de pouvoir mener une action publique toujours plus proche des besoins des Montois.

C'est pourquoi le maire réunira régulièrement les présidents et même les conseils pour travailler

ensemble au Mont de Marsan du quotidien... et à celui de demain ! La fin de la mise en place des conseils de quartier n'est donc pas du tout une fin ou un aboutissement... c'est une étape importante, et surtout un commencement !

Questions posées par les habitants lors de la mise place des conseils :

Quel sera le budget dont disposeront les conseils ?

300.000€ par an pour l'ensemble des quartiers. Cette enveloppe servira à financer des petits travaux, comme l'embellissement du quartier ou des opérations d'entretien mais aussi pour améliorer les conditions de sécurité... Ce budget servira en même temps à financer des projets qui feront vivre le quartier.

Quels sont les moyens de communiquer avec le conseil ?

Ils sont multiples. Chaque conseil est doté d'une adresse mail que vous trouverez sur cette page. La plupart disposent aussi d'une boîte à lettres et certains proposent aussi des permanences. Vous pouvez également passer par le service « Vie des quartiers » de la Mairie : soit par courrier, soit par téléphone au 05.58.05.87.52.

Y aura-t-il des débats publics ?

Bien sûr. Chaque Conseil a l'obligation d'organiser au minimum une séance publique par an. Il est libre ensuite d'organiser ses réunions comme il le souhaite. Mais chaque Conseil sera invité à convier régulièrement l'ensemble des habitants du quartier afin d'échanger au maximum avec eux.

✕ **Le questionnaire « Vous et votre quartier », à destination de tous les Montois, se trouve en dernière page de ce journal.**

✕ **Pour tout renseignement sur les Conseils de quartier contactez Sandrine Persillon au 05 58 05 87 52**

Composition des Conseils

Bourg-Neuf / Crouste

Danièle Bonini (président), Annie Hillcock (élu référent), Arsène Buchi (élu suppléant), Marie-Laure Questel, Christian Lesgourgues, Giovanna Maurin, Louis Ducasse, Isabelle Maisonnave, Renée Gauzère, Lydie Albaret Laplace, Frédéric Thibault, Bernard Dubedout, Christiane Bernard, Jean-André Bédouret, Marius Tauziède

► En prévision : permanence et boîte aux lettres

daniele.bonini@montdemarsan.fr

Saint-Jean-d'Août

Jean-Claude Priam (président), Marie-Christine Bourdieu (élu référent), Catherine Picquet (élu suppléant), Alain Lafourcade, Geneviève Thomas, Clément Reynaud, Sébastien Dugué, Bruno Dumarais, Jeannine Véret, Jean-Jacques Lavigne, Daniel Gourhand, Véronique Vignolles, Philippe Lucas, Jean-Michel Bousquet, Évelyne Tartas,

► Réunion publique : en prévision courant septembre

► Permanence mensuelle le 2^{ème} samedi du mois de 10h-12h (14 février, 14 mars, 11 avril, 16 mai) à la maison des associations

1 boîte aux lettres installée à la maison des associations

jean-claude.priam@montdemarsan.fr

Beillet / Dagas / Chourié

Alain Delineau (président), Chantal Couturier (élu référent), Olivier Bousquet (élu suppléant), Michel Claverie, Bernard Caron, Régine Marsan, Philippe Eyraud, Chantal Planchenault, Dixna Boulègue, Jean-Claude Saint-Cricq, Dominique Dubos, André Massé, Maguy Henry, Séverine Delos, Monique Albouy

alain.delineau@montdemarsan.fr

Barbe-d'Or

Christian Borniche (président), Michel Mège (élu référent), Hervé Bayard (élu suppléant), Serge Dumartin, Manuel Rueda, Olivier Allan, Isabelle Claverie, Julie Bélasco, Thierry Guichard, Christine Novesi, Virginie Pin, Henri Fargues, Maryline Bigot, Roland Cescutti, Gilles Béziat

christian.borniche@montdemarsan.fr

Hippodrome

Armand Bats (président), Chantal Lutz (élu référent), Nicolas Tachon (élu suppléant), Patrice Denis, David Henderson, Blandine Carré, Albertine Amusan, Bernard Duboscq, Pascal Darricarrère, Didier Guillemain, Ghislaine Boutier Pantal, Florance Maraux, Marc Nicolau, Laurent Labadie, Francette Urruty

► Réunion publique : mercredi 8 avril à 19h à l'AFASEC

armand.bats@montdemarsan.fr

Saint-Médard

Bernard Deyres (président), Edmon Hanna (élu référent), Jeanine Boudé (élu suppléant), Michelle Laverze, Georgette Dupin, Didier Sontag, Laureline Rabie, Laurent Broux, Chantal Deplus, Valérie Germa, Ysamina Chlasta, Isabelle Bugat, Sylvie Dulaurans, José Garcia, Michel Duverger

► Réunion publique : À confirmer 19 mars à 19h30, salle du Petit Bonheur

► En prévision : permanence et boîte aux lettres

bernard.deyres@montdemarsan.fr

Peyrouat / Nonères / Argenté

Jean-Michel Morlaes (président), Akia Lafont (élu référent), Guylaine Nailly (élu suppléant), Mustupha Boutouta, Bernard Hammad, Antonia Garcia, Mona Farud, Nicolas Lelièvre, Michèle Weyland, Danielle Saint Marc, Dominique Perrin, Valérie Daudon, Isabelle Couquet, Marie-Louise Leroux.

1 membre à tirer au sort après une démission

► Réunion publique : à confirmer mercredi 4 février à 20h, Auberge landaise

► En prévision : 1 boîte à idées installée dans les commerces

jean-michel.morlaes@montdemarsan.fr

Centre ville

Michel Tribout (président), Jean-François Lagoeyte (élu référent), Thierry Socodiabéhère (élu suppléant), Maryte Chamonard, Yann Surel, Bernadette Barrère, Patrick Augey, Jean Caussade, Luce Movia, Marie-Céline Cazaubeilh, Gilberte Saint-Lézer, Anthony Hillcock, Marie Vaslin, Valérie Clavé, Elisabeth Got

► En prévision : une boîte à propositions installée à la Minoterie

michel.tribout@montdemarsan.fr

Harbaux / Tuco / Pouy / Arènes / Rigoles

Josiane Bourdy (président), Jeannine Lamaison (élu référent), Bruno Rouffiat (élu suppléant), Danielle Linxe, Jean-Louis Arjo, Philippe Pallas, Robert Marty, Caroline Agboton, Jean-Marc Thomas, Christelle Vasseur, Alain Gaston

Cyril Lavenu, Frédéric Carrincazeaux, Nadira Marhoum, Gwenaëlle Barreau

josiane.bourdy@montdemarsan.fr

Télex



►►► **gles et malvoyants** cherche des associations ou des bénévoles et partenaires occasionnels pour aider à récolter des Foie gras expo, salon national professionnel des filières avicoles & palmipède à foie gras, les 31 mars, 1^{er} &

Pour que le courant passe

Pourquoi et comment le projet de reconquête de nos rivières va bien au-delà d'un défi paysager.

La mise en valeur des berges doit conduire à faire de Mont de Marsan un véritable site remarquable d'Aquitaine, témoin d'un patrimoine historique considérable, et d'un avenir où les modes de déplacement doux seront les pendants de modes de vie suaves. En associant rivières et espaces publics urbains, c'est aussi une opportunité unique de créer des traits d'union entre et vers les quartiers.



La ville s'est construite autour des rivières et s'est développée grâce à elles. Mais au fil du temps, les quartiers se sont détournés des cours d'eau (urbanisme, plans de circulation, étalement des quartiers...), malgré de nombreux atouts :

- ▶ Entourés de végétation, ils offrent des espaces naturels de tranquillité et de respiration en plein cœur de ville ;
- ▶ Le relief qui leur est associé participe lui aussi à ce sentiment de tranquillité ;
- ▶ Inexploité, le patrimoine architectural de la ville, souvent caché dans des zones

enclavées, gagnerait à être mis en exergue autour d'un projet de réappropriation publique des axes de circulation piétons le long des rivières. Et d'une politique de développement touristique.

Réflexion collective

Chef de file du projet, la Ville entend soutenir une réflexion collective. Dans un premier temps, élus et services municipaux ont effectué un état des lieux détaillé des 16 km de traversée de la ville par la Douze, le Midou et la Midouze. Parallèlement, le CAUE des Landes a proposé une reconnaissance d'urbanisme et de paysage élargie aux petits affluents et au réseau d'espaces publics urbains.

Une large consultation sera engagée pour dégager des objectifs consensuels. Elle vise dans un premier temps les milieux associatifs et les partenaires institutionnels. Une communication grand public sera mise en œuvre à chaque étape. Dès la définition des secteurs opérationnels, une concertation sera nécessaire avec les personnes concernées par l'impact des projets. Des réunions leur permettront de débattre avec élus et techniciens.

Objectif 2010

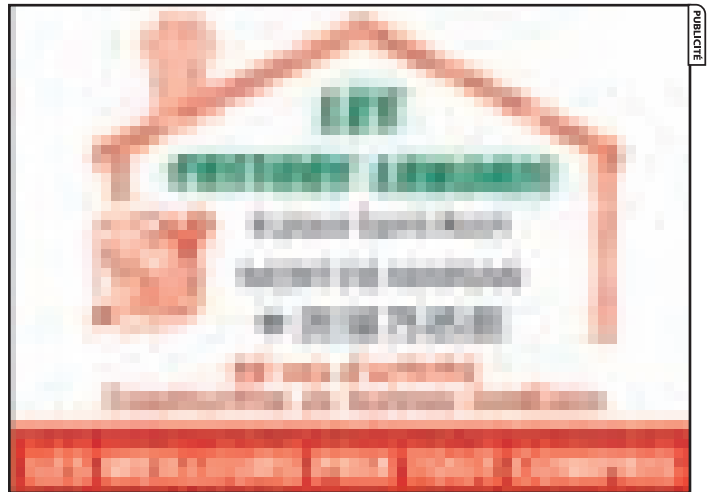
Le plan directeur montrera ce que pourront devenir certains espaces choisis pour constituer un réseau de liaisons douces et d'espaces publics reliés aux rivières. A ce stade, des moyens de visualisation seront utilisés comme supports de débat pour expliquer, négocier, ajuster ou convaincre.

Le groupe de pilotage validera le "parti d'ensemble", arbitrera entre le court et le long terme et recadrera si nécessaire certains objectifs. L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine approfondira ensuite la faisabilité des opérations envisagées à court terme, précisera leurs périmètres, leurs programmes, leurs enveloppes financières etc. La Ville pourra ensuite lancer plusieurs concours de concepteurs. Les premiers travaux pourraient être engagés courant 2010.

Les rivières et affluents, traits d'union entre les quartiers

L'analyse de l'état des lieux a permis de repérer certaines séquences spatiales qui sont autant de supports potentiels de la stratégie d'aménagement à venir : autour de la Douze (Sablière, Nonères, J. Rameau, St-Jean d'Août), du Midou (Pont SNCF de la Hiroire, centre équestre, douves et abords du Musée) et de la Midouze (Confluent, ensemble rotonde-Mirasol, cales et quais, pisciculture, chemin de halage).

Plutôt qu'un travail de mise en valeur exclusivement lié aux berges, ce travail de reconnaissance fait ressortir l'intérêt d'un réseau de liaisons douces associant rivières et espaces publics urbains (circuits, itinéraires, boucles pédestres, cyclables, équestres). Dans cette mise en réseau, les rivières et affluents sont considérés comme des traits d'union sensibles entre et vers les quartiers. Par ailleurs l'état des lieux met en évidence la nécessité d'une réappropriation publique des accès et des continuités de circulation le long des rivières (conventions, reconquête foncière, désenclavement des impasses...).



Les Maisons Bernadet

Entrepreneur Constructeur

32, avenue de Mont-de-Marsan
40270 Grenade-sur-l'Adour
Tél. 05 58 03 70 20
Fax 05 58 45 48 18



fonds de façon ludique ou souhaitant aider pour la réalisation de quelques activités. Rens. : 05 58 45 35 44, aveuglesmalvoyants@wanadoo.fr
2 avril, hall de Nahuques >>> Le Point d'appui montois organise des **réunions sur l'allaitement** de 10h à 12h les 6 fé->>>

Objectif : rééquilibrer nos finances

ÉTAT DES LIEUX

L'audit financier commandé par la Ville montre sans ambiguïté que la municipalité hérite d'une situation extrêmement tendue :

1^{er} cas de figure : si le fonctionnement passé était maintenu sans accroître les impôts comme l'équipe actuelle s'y est engagée, le budget de la Ville exploserait dès 2010 avec notamment un endettement qui deviendrait supérieur à 50 années, le seuil d'alerte étant fixé à 15 !

2^e cas de figure : s'il était décidé d'augmenter les impôts, comme cela a souvent été fait précédemment, sans réformer le fonctionnement de la Ville, il faudrait les accroître de 22% dès 2009. Reculer pour mieux sauter : Mont de Marsan se retrouverait à la fin du mandat dans la même situation financière qu'actuellement !

Si la majorité veut sortir durablement de cette spirale de dégradation des finances, et pouvoir ainsi se projeter vers l'avenir, il faut modifier radicalement, structurellement, la façon de gérer cette ville. Pour cela, la nouvelle équipe a dès son arrivée adopté une feuille de route aux principes clairs, logiquement poursuivie en 2009 :

- ▶ Ne pas augmenter les taux d'imposition
 - ▶ Limiter la part des dépenses incompressibles
 - ▶ Accroître l'épargne nette

Le budget 2009 est un budget sincère, rigoureux, un budget de rééquilibrage de nos finances. Stopper la dégradation de nos finances est le seul moyen de pouvoir nous projeter enfin vers l'avenir. Il faut donc modifier radicalement la façon dont cette ville était gérée, apporter une vision nouvelle et investir pour le Mont de Marsan de demain.

Fonctionnement

1. Recettes

Le contexte économique incertain pouvant limiter les recettes de la Ville, les prévisions sont très prudentes : mieux vaut trouver une bonne surprise qu'une mauvaise !

▶ Le chapitre Impôts et taxes (19.685.500€) est en augmentation (+0,84%). Les taux d'imposition sont inchangés pour la 2^{ème} année (après 7 ans de hausse) pour ne pas pénaliser davantage le pouvoir d'achat des Montois en augmentant la pression fiscale pour rattraper les erreurs de gestion passées.

2. Dépenses

C'est à partir des 35 millions d'€ estimés en recettes qu'ont été bâties les dépenses en demandant aux services les besoins estimés pour 2009 et ensuite en arbitrant en fonction des priorités politiques.

▶ Le chapitre Charges à caractère général (7.538.000€) est en baisse de 5%. L'ensemble des services a été sensibilisé à la nécessité de systématiquement mettre en concurrence les fournisseurs de la mairie, de ne pas hésiter à relancer les appels d'offre même sur de petits montants car il n'y a pas de petites économies. Les premiers résultats sont là et sur certains marchés, nous avons économisé plus de 50% pour les mêmes prestations (100.000€ sur les assurances, 11.000€ sur les fournitures d'entretien...). De plus de nouvelles façons de faire sont en train d'être prises, notamment en utilisant pleinement les nouvelles technologies : affranchissement (-21.000€), catalogues et imprimés (-16.650€). Autre exemple, l'effort fait sur les frais de réception puisqu'ils sont passés de 111.000€ en 2007 à 76.000€ en 2008.

▶ Le chapitre "Charges de personnel et frais assimilés" : 18.561.000. 2009 devrait enfin permettre de contenir les charges salariales (+1,71% en 2009, contre +3,5% en 2008 et +3,9% en 2007). Une des principales sources de nos difficultés provient de la non maîtrise de ce chapitre ; l'embauche de 22 agents en 2007, alors qu'aucune nouvelle mission n'a été créée, est à ce titre symptomatique.

▶ Le chapitre "Autres charges de gestion courante" (4.346.000€) concerne pour l'essentiel trois postes : la subvention d'équilibre du CCAS (700.000€), le contingent service

incendie (1.160.000€) et les subventions aux associations (1.452.000€).

Si l'effort entrepris dès l'année dernière vis-à-vis du monde associatif est maintenu, le détail des subventions par association n'a pas encore été défini, contrairement aux habitudes. La raison en est simple : pour l'instant il n'existe pas d'explications objectives pour la répartition des subventions : deux associations très proches dans leurs activités peuvent avoir des subventions allant du simple au double. Un constat injuste et difficilement acceptable. C'est pourquoi le premier trimestre 2009 va être l'occasion de rencontrer les associations par grandes familles et de déterminer ensemble des clés de répartition objectives. Dès lors le montant des subventions ne dépendra que d'un calcul connu de tous... Bien entendu, les masses actuelles entre familles seront maintenues, soit 1.105.000€ pour le sport, 81.000€ pour la solidarité, 214.500€ pour la culture etc.

Investissement

1. Recettes

7.953.000€ sont prévus, essentiellement représentés par des subventions (733.000€ pour le stade Guy-Boniface), les amendes de police (280.000€), des emprunts (3.615.000€), des virements de la section Fonctionnement (2.600.000€) etc. Ces recettes vont être utilisées pour rembourser des emprunts et investir pour la ville.

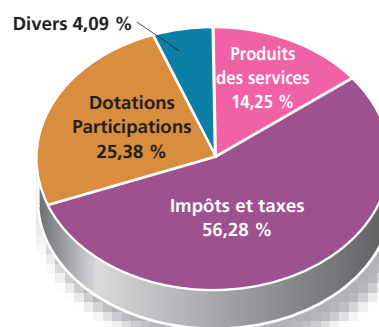
2. Dépenses

5.853.000€ seront investis selon 4 priorités.

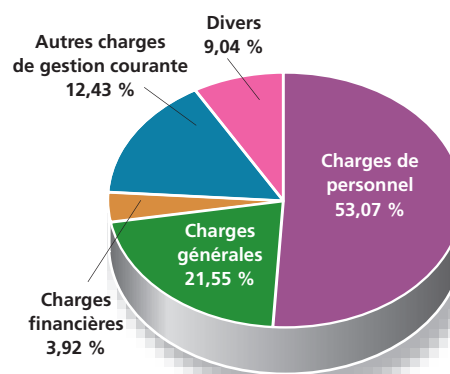
▶ Renouvellement urbain quartier nord

La Ville est impliquée à hauteur de 7 millions d'€ sur ce programme qui à terme changera le visage de Mont de Marsan vis-à-vis de l'extérieur et vis-à-vis des Montois eux-mêmes. Une enveloppe de 1.200.000€ est prévue en 2009 pour continuer l'accompagnement social sur le quartier (58.000€ : MOUS Gens du voyage, initiatives éducatives avec l'école

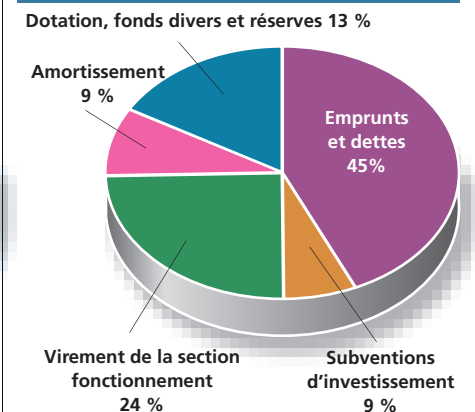
Recettes de fonctionnement 2009 : 34.975.671 €



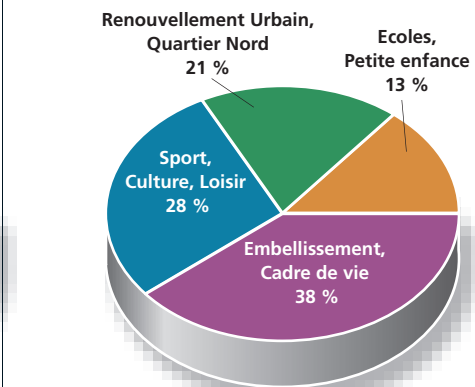
Dépenses de fonctionnement 2009 : 34.975.671 €



Recettes d'investissement 2009 : 7.953.270 €

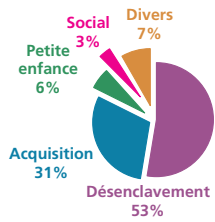


Dépenses d'investissement 2009 : 5.853.270 €



Budget ville ► Fonctionnement : 34.975.671€ / Investissement : 7.953.270 € • **Budgets annexes** ► Régie des eaux ► fonctionnement : 3.401.000€ Investissement : 844.200 € ► Régie des Pompes funèbres ► Fonctionnement : 905 850 € / Investissement : 3 543 075,36 € ► Parking du Midou ► Fonctionnement : 541.900,58€ / Investissement : 338.000€ ► Quartier de la Madeleine ► Fonctionnement : 58.000€ / Investissement : 1.500€ ► Régie des fêtes & animations ► Fonctionnement : 1.845.000€ / Investissement : 0€ ► Rénovation urbaine ► Fonctionnement : 125.000€ / Investissement : 1.965.000€ ► Self Bosquet ► Fonctionnement : 220.000€ / Investissement : 30.000€ ► Pompes Funèbres ► Fonctionnement : 962.600€ / Investissement : 75.600€

Quartier Nord
1.200.000€



du Peyrouat, fonctionnement du Point Info, information et concertation sur le projet, poursuite du GUP...), la réalisation du pôle petite enfance (564.000€ dont 300.000€ en 2009), la poursuite des acquisitions foncières (369.800€), le désenclavement du quartier Nord (915.800€).

► **Ecoles - Petite enfance**

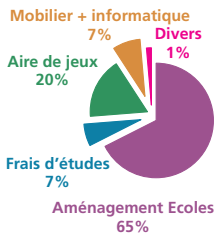
Les investissements en direction des écoles sont pour la deuxième année consécutive fortement augmentés.

> Aménagement des écoles : 550.000€ (travaux de sécurité, de conformité et d'amélioration des conditions d'enseignement, frais d'études pour alimenter la réflexion sur l'avenir de l'école de Saint-Médard (réhabilitation ou construction nouvelle).

> Achat de mobilier scolaire et informatisation (acquisition d'ordinateurs pour le CP dans 23 classes, à raison de 3 ordinateurs par salle de classe) : 50.000€

> Petite enfance : 154.000€ (aire de jeux de Nahuques, acquisitions pour les centres de loisirs).

Ecoles - petite enfance
754.120€



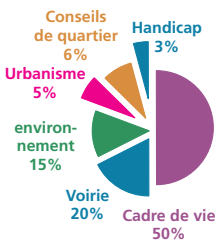
► **Embellissement de ville**

> Cadre de vie : 1.155.000€. Soit acquisition de matériel (465.000€), aménagement des bâtiments communaux (320.000€), travaux de signalisation (160.000€), ravalement de façades (130.000€), mobilier urbain (80.000€).

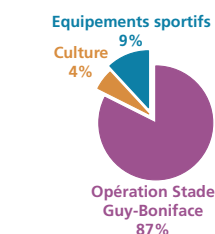
> Voirie (455.000€) : Mont de Marsan souffre d'un retard important au niveau de sa voirie, qui apparaît très dégradée et mal adaptée aux modes de circulation doux. Le choix a été fait de travailler en priorité sur les axes de circulation que sont les entrées de ville. En 2009, une grande opération sur l'avenue des Martyrs de la Résistance sera engagée, avec un espace public totalement repensé et réhabilité.

> Environnement / Développement durable (352.500€). Le projet phare sera l'aménagement des Berges des trois rivières. 2009 sera celle du financement des études et des concours.

Embellissement
2.282.150€



Sport - culture - Loisirs
1.617.000€



En 2009 sera aussi lancé le diagnostic thermique et énergétique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public (100.000€).

Autres opérations : Parc de Nahuques (79.000€), espaces verts (63.500€), conteneurs pour commerçants (10.000€).

> Urbanisme / Foncier (110.000€) : le renouvellement urbain de Mont de Marsan, et son visage dans le futur, passe par la mise en place d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

> Conseils de quartier (150.000€) : travaux de proximité (rues et espaces publics).

> Handicap (60.000€) : diagnostic accessibilité de tous les bâtiments municipaux.

► **Sport, culture et loisirs.**

> Culture (68.000€). 2009 sera une année de transition : avec la fin des travaux du théâtre municipal, une véritable programmation culturelle va pouvoir être mise en place. Dans les musées, 17.000€ seront affectés à la restauration d'œuvres. L'Espace François-Mitterrand sera doté de matériel scénique (son, lumière...) à hauteur de 40.000€.

> L'opération Stade Guy Boniface (1.310.000€). En 2008 ont été réalisés les travaux de mise aux normes et de mise en conformité des tribunes du stade (qui dataient de 1963) et d'aménagement de loges. En 2009 sera lancée la 2^e phase sur toute la partie vestiaires. L'athlétisme se verra réserver un espace dans le futur aménagement des vestiaires.

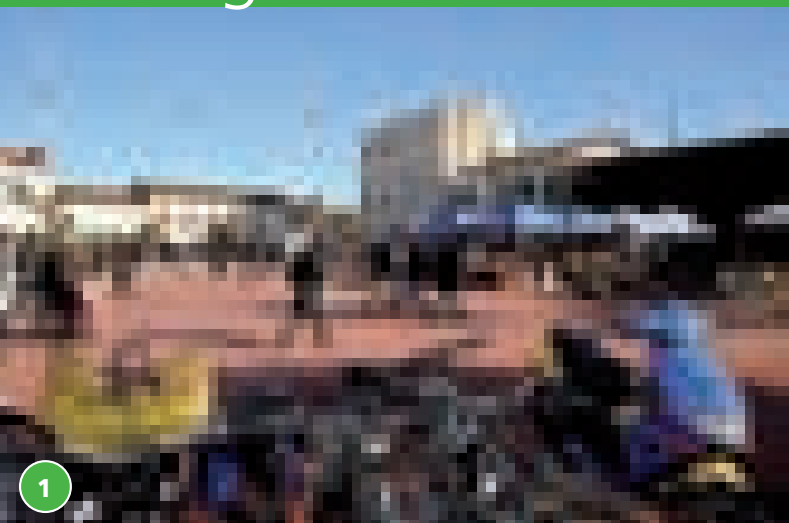
> Equipement sportifs / mise à niveau (239.000€). D'autres aménagements importants seront menés en 2009 pour moderniser nos équipements : déménagement de l'haltérophilie dans un local adapté (92.000€), réfection d'un court tennis de la Hiroire (25.000€), reboisement tout le long du parcours du golf (50.000€), travaux de conformité dans différentes salles de sports (50.000€), rénovation du système informatique de l'entrée de la piscine (24.000€).



Rens. : 05 58 06 74 74 (Sictom)
www.montdemarsan.fr
accueil mairie



>>> Le siège de la **Banque alimentaire des Landes** a déménagé au 243 chemin de l'Evasion, Plate forme sociale tes landais à l'occasion du 31^{ème} anniversaire du Foyer Majourau >>> **Permanences des avocats** en mairie (14h/18h) >>>



1



2



3

Au fil de l'année

Janvier

- Décès de **Christian Dandet** (ancien président du Stade montois omnisports)
- Le **foyer Majou-raou** primé au festival de la BD D'Angoulême

Février

- Fermeture des **Nouvelles galeries** créées en 1910
- La municipalité fait installer des **caméras** sur trois sites régulièrement vandalisés
- Championnat de France de **jeux en réseaux**

Mars

- **Philippe Labeyrie** se retire de la course à l'élection au profit de Michel Cazaugade
- Election de **Geneviève Darrieussecq** par le Conseil municipal (18 mars)

Avril

- La place Saint-Roch devient **piétonne** lors du marché du samedi (1)
- **Carnaval**
- G. Darrieussecq 2^e vice-présidente des transports et des déplacements

Mai

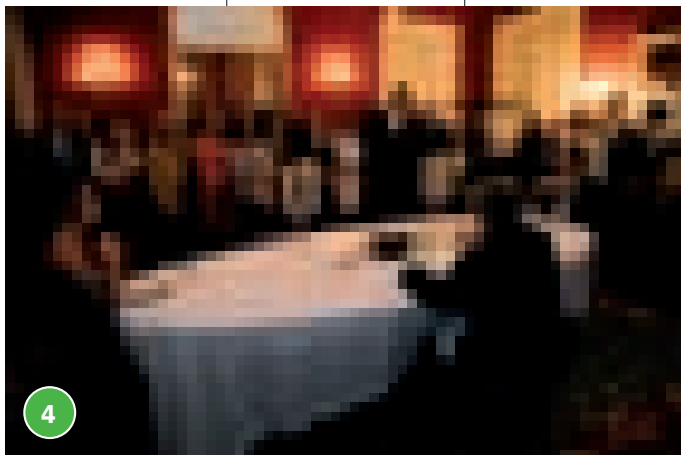
- Championnat de France militaire de **biathlon canin** à la BA118 (7)
- Inauguration du **Mur du souvenir** à la BA118 en hommage aux aviateurs morts en service commandé (6)

Juin

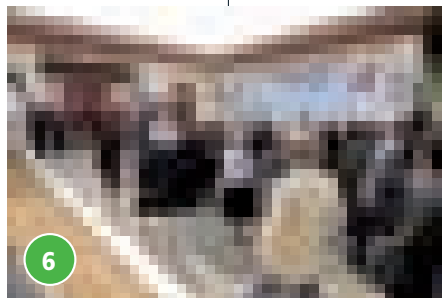
- Inauguration de l'**ESAT** qui donne du travail à 115 ouvriers handicapés
- Décès de **Madeleine Lamarque-Cando** (épouse de Charles Lamarque-Cando, ancien maire de Mont de Marsan)
- Stade montois rugby bat le Racing-Métro en finale d'**accession au top 14** (21 juin)
- La fanfare rock initiée par le café-Music « **Precious Sunday Club** » sort son premier CD
- Création du numéro vert « **Allo mairie** »

Juillet

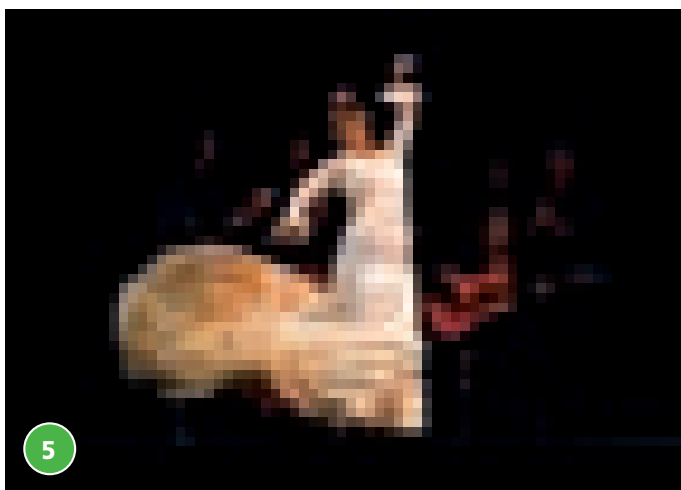
- Consultation des Montois pour la **médiathèque** : Bosquet choisi (8)
- Fermeture du magasin **Madison Nuggets**
- Rencontres mondiales du **logiciel libre** (1/5 Juillet)
- Le marché à la **brocante** déplacé de Saint Roch à la place Charles de Gaulle (2)
- Festival **Arte Flamenco** (5)
- **14 juillet** : la cérémonie de la fête nationale déplacée en centre ville
- Fêtes de la **Madeleine** (14 oreilles, despedida de l'Alguazil R. Soldevilla et de Pepin Liria, fermeture à 4h...) (15)
- **Livre blanc** de la défense très favorable à la BA118 (création de 380 postes d'ici 2011)



4



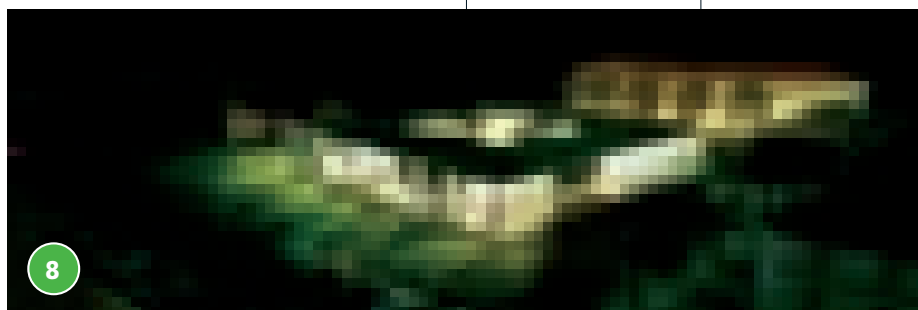
6



5



7



8



►►► les 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin. RDV : 05 58 05 87 87 >>> **Permanences des notaires**
Permanences des huissiers de justice à la Boutique de le Famille de 11h à 12h sur rendez-vous les 3 février,



Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

- ▶ Intervilles (12)
- ▶ Ouverture de la nouvelle Clinique des Landes
- ▶ Un sportif montois au JO (Nicolas Rousseau) (9)

- ▶ 25^e forum des associations montoises
- ▶ Inauguration de la CCI (14)
- ▶ Premier Rendez-vous citoyen
- ▶ 200 ans de la Préfecture (4)

- ▶ Création de la Régie des fêtes
- ▶ Le soldat rose
- ▶ Exercice de l'OTAN à la BA118 (3)
- ▶ Journée de la sécurité intérieure (différentes animations dans la ville)
- ▶ Mont de Marsan signe la charte Ville handicap
- ▶ Premier Conseil municipal diffusé en direct à la radio (MdM)
- ▶ Visite de Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche (13)

- ▶ 11 novembre : Cérémonie spéciale pour les 90 ans suivie d'une sonnerie au clairon comme au matin du 11 novembre 1918 (16)
- ▶ Mise en place des Conseils de quartier
- ▶ Inauguration du nouveau centre pénitentiaire par Rachida Dati et annonce de la construction d'un nouveau tribunal pour 2013 (10)
- ▶ Derby remporté par le Stade montois rugby contre l'US Dax (11)

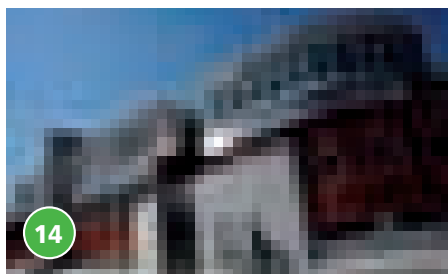
- ▶ 100 ans du Stade montois omnisports
- ▶ Téléthon
- ▶ Choix d'un nouveau prestataire pour les corridas
- ▶ Village de Noël
- ▶ Noël sans solitude
- ▶ Inauguration du point info ANRU (17)



12



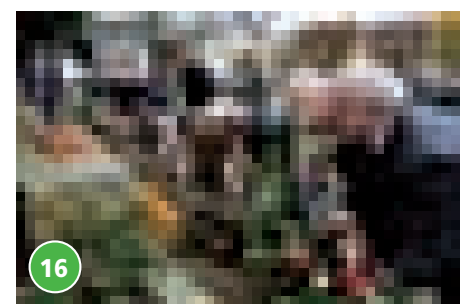
13



14



15



16

PUBLICITE

CLTDI

Le Club d'Utilisation de Lévriers de courses des Landes organise des courses de lévriers de courses des Landes.

PUBLICITE

PAIN BIEN FAIT

Le Pain Bien Fait est un pain de campagne, c'est à dire un pain fait avec des céréales locales et des levains naturels.

res à la Boutique de la Famille de 14h à 16h, les 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin. Rens. : 05.58.06.15.15
 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin. Rens au 05 58 06 15 15 >>> Le Club d'Utilisation de Lévriers de courses des Landes organise di-▶▶▶

Un logo en lettre capitale

Plaire est une chose, être identifié tout en délivrant un message cohérent et de manière durable peut en être une autre. L'agence Esens a réussi à tout combiner.



▲ Le nouveau logo de Mont de Marsan, bleu dans son utilisation première, identifiera chacun des futurs pôles de services municipaux par des couleurs chaudes et différentes. Avec l'avantage économique d'éviter l'impression de papiers en quadrichromie tout en donnant à chacun une vraie spécificité.

Le propre d'un concours tel que celui lancé par la Ville de Mont de Marsan est de surprendre ses initiateurs. Et les surprises n'ont pas manqué, parfois mauvaises, souvent intéressantes. Ce qui le fut moins surprenant, c'est l'écrasante majorité de propositions intégrant d'une manière ou d'une autre la symbolique des rivières, confirmant s'il était nécessaire leur caractère incontournable. Beaucoup moins en revanche ont mis l'accent sur le confluent, une caractéristique géographique et culturelle pourtant très forte. C'est une des options majeures du lauréat, Laurence Morin-Plaquin (agence Esens). Peut-être tout simplement parce qu'elle est montoise ?...

Mont de Marsan, "capitale" des Landes

L'option de départ de la proposition repose à la fois sur un jeu de mots et sur l'idée de revaloriser la préfecture des Landes. En l'affublant du terme "capitale", la candidate prend un parti audacieux - et séduisant - qui justifie que toute la force de création soit concentrée sur un M imposant et original, pouvant à court terme identifier Mont de Marsan à lui tout seul. D'où certaines options de déclinaison telle que la Une du journal municipal que vous tenez entre vos mains.

Par ailleurs, le choix d'une signature (c'est-à-dire d'un slogan accompagnant le logo) incluant le mot Landes a le double avantage de situer géographiquement et institutionnellement Mont de Marsan, tout en contribuant à promouvoir l'image du département.

✕ Pourquoi un nouveau logo

Un logo est un outil, au même titre qu'une grue, un motoculteur ou un ordinateur. Il doit à la fois délivrer un message cohérent, être reconnaissable dans la durée, être efficace - donc déclinable - dans tous ses usages.

Pour la Ville, l'enjeu était notamment d'identifier auprès des Montois l'ensemble des services municipaux, et de promouvoir Mont de Marsan à l'extérieur de la ville et du département. Tout en exprimant les caractéristiques culturelles majeures de la cité et de ses habitants.

Pour différentes raisons (voir page suivante), le blason et ses clés ne répondaient à aucun de ces enjeux, tout simplement parce qu'il n'a jamais été conçu pour cela.

Ce M est unique en son genre parce que mystérieux, conçu comme un jeu d'ombres chinoises qui attise la curiosité et ouvre l'imagination. Un M qui en contient un second (en blanc) vers lequel le regard se porte en premier, suscitant au premier abord l'incompréhension. Cette illusion d'optique, qui fait que le M majeur n'est généralement pas perçu au premier abord, a eu, lors de tous les tests effectués ces dernières semaines auprès de publics montois très différents, un double effet très efficace.

Mystérieux et explicite

D'abord, de montrer la richesse des symboliques contenues à l'intérieur de ce M atypique. Les trois rivières donc et leur confluent, mais aussi une dimension culturelle affirmée, une référence sportive à la fois dans la verticalité et les arrondis, un univers taurin suggéré, une idée de mouvement contenue dans un ensemble pourtant très statique, une ouverture au monde exprimée par des rivières sans fin, ni en amont ni en aval etc. Et sans doute plein d'autres choses que chacun sera à même de découvrir...

Enfin, lorsque l'œil a identifié le M premier, celui-ci semble ancré et référencé dans l'esprit. Ce n'est pas le moindre de ses atouts...

Puissent les Montois et les autres se l'approprier comme la grande majorité de ceux et celles qui l'ont vu ont pu le faire ces dernières semaines.

15 participants au concours

L'occasion est belle de remercier les 14 autres agences de communication participantes au concours lancé par la Ville, et notamment les cinq présélectionnées qui ont joué le jeu jusqu'au bout du processus de choix.

- ▶ Monsieur Formydable & JBF (Mont de Marsan)
- ▶ Design Room (Hossegor)
- ▶ Patchwork Création (Uchacq)
- ▶ Agence Toutatis (Saint-Sever)



Télex

▶▶▶ manche 15 mars une épreuve nationale de **course de lévriers** au cynodrome Roger Champagnat >>> Pier-A partir de juin, Passeport biométrique disponibles à Mont de Marsan >>> **La marine nationale recrute**

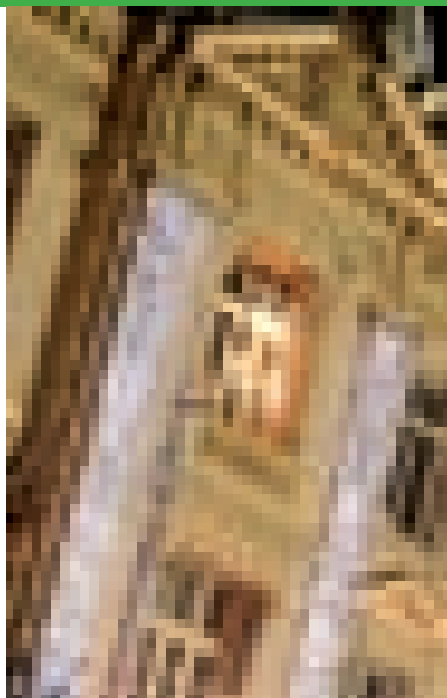
Blason : quel passé ? quel avenir ?

Nées à partir du XII^e siècle, les armoiries étaient régies par un ensemble de règles strictes dont la société contemporaine a depuis perdu les clés de lecture. La meilleure preuve en est que la symbolique et l'origine du blason montois sont controversées. Les deux clés sont-elles celles de Saint-Pierre, patron de la paroisse sur laquelle la ville fut fondée ? Voire celles du fondateur de la cité, Pierre de Lobanner ? Ou rappellent-elles la situation géographique de Mont de Marsan, au confluent de la Midouze, Douze et Midou pouvant représenter comme deux clés ayant ouvert à la ville la voie de la prospérité commerciale ? Nul ne le sait aujourd'hui.

Les significations créées par les symboles moyenâgeux se sont en effet perdues au fil du temps : les signes sont restés, mais la culture de ces symboles s'est envolée. On a parfois tout fait pour : que penser de l'ersatz du blason qu'a longtemps utilisé l'ancien comité des fêtes ?

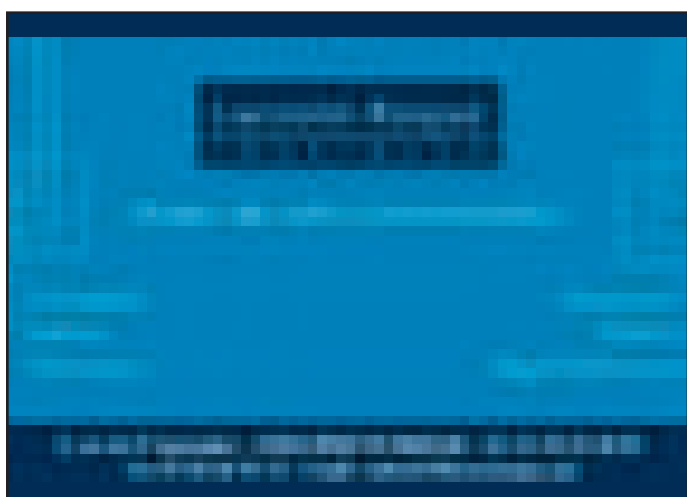
Si aujourd'hui le blason n'a donc plus une signification "utile" - quel message les clés de Mont de Marsan peuvent-elles renvoyer puisque nous-mêmes l'avons oublié, tant sur le fond que sur la forme ? -, il n'en est pas pour autant insignifiant, au sens premier du terme.

Une certitude : les clés renvoient d'une façon ou d'une autre aux racines, à l'histoire de la cité. A ce titre, le blason de Mont de Marsan



a un avenir et il s'agira même de lui redonner ses lettres de noblesse. D'arrêter de faire de lui un passe-partout, mais de lui redonner une position clé...

Comment ? D'abord, en optant clairement pour un seul blason, et en le mettant à disposition de tous les Montois, pour éviter qu'il apparaisse sous les formes les plus diverses. Ensuite en mettant en exergue les nombreux endroits où le blason de la ville est sculpté dans la pierre : chapiteau de l'Hôtel de ville, tablier du pont des Droits de l'homme, clocheton de la bibliothèque municipale, entrée de la maternelle du centre, arènes du Plumaçon au-dessus de l'entrée principale, entrée du lycée Victor-Duruy etc. Enfin, en lui définissant de multiples usages précis et officiels : ainsi apparaîtra-t-il par exemple sur les stylos qui seront désormais systématiquement offerts aux futurs mariés. Lesquels s'en serviront illico pour sceller leur union civile !



Un sceau bleu pour exister, un fond rouge pour oublier

La plus ancienne représentation connue d'armoiries montoises est un sceau apposé au bas d'une convention de 1312, passée entre les consuls de Mont de Marsan et la vicomtesse de Marsan. La possession d'armoiries était au Moyen Age un privilège réservé aux seuls bourgs qui ont obtenu du seigneur dont ils dépendent des lettres de liberté ou de franchise leur donnant le statut de cité, c'est-à-dire une personnalité juridique. Celle-ci était assortie des droits de lever des fonds, de posséder un sceau, d'élire un conseil, de s'administrer, de se défendre. Dès lors, le blason était la marque permettant d'exprimer l'autorité de la commune. Il faut attendre 1698 pour que les armoiries de Mont de Marsan soient enregistrées dans l'Armorial Général de France : "D'azur à deux clés affrontées d'argent posées en pal les pannetons en chef".

Signalons aussi son évolution inédite pendant la Révolution. En 1790, l'Assemblée Constituante décréta en effet la suppression des armoiries, considérées comme des marques de noblesse et des signes de féodalité. Les deux clés sur fond azur disparurent des papiers publics montois et furent remplacées par deux clés sur fond rouge. Modèle qui fut malencontreusement repris bien plus tard lors de la création de la BA118, et aujourd'hui toujours en vigueur... Entre-temps pourtant, Napoléon I^{er} décida en 1809 que les villes qui en feraient la demande en Conseil d'état, pourraient à nouveau se doter d'armoiries. Le Conseil municipal de Mont de Marsan demanda en suivant l'autorisation de reprendre ses anciennes armoiries.

DU DIM. 22 AU VEN. 27 FÉVRIER SAINT-LARY / PLA D'ADET

Hébergement au chalet de l'Asptt le "Batoua"

Départ : dimanche 22/02 à 8h parking de la RDTL

Retour : vendredi 27/02 vers 20h parking de la RDTL

Tarif : 400 euros par enfant

Le tarif comprend : l'assurance, le prêt de matériel, les remontées mécaniques, l'encadrement par les moniteurs, le transport aller-retour par bus et la pension complète !

Renseignements et inscriptions

• Service des Sports 29 quai Silguy

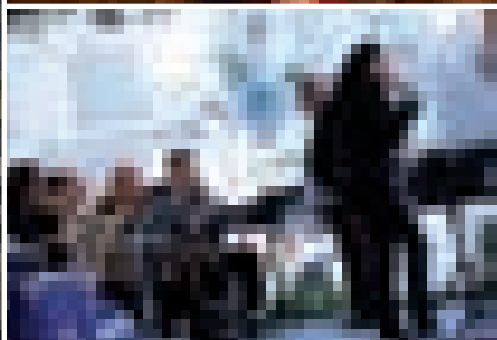
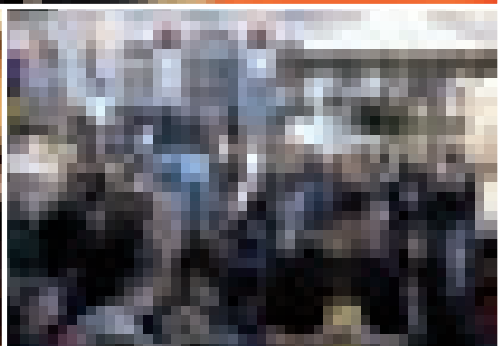
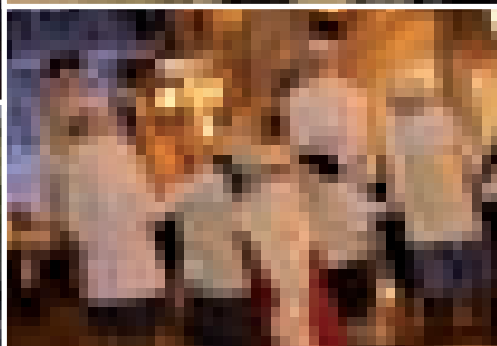
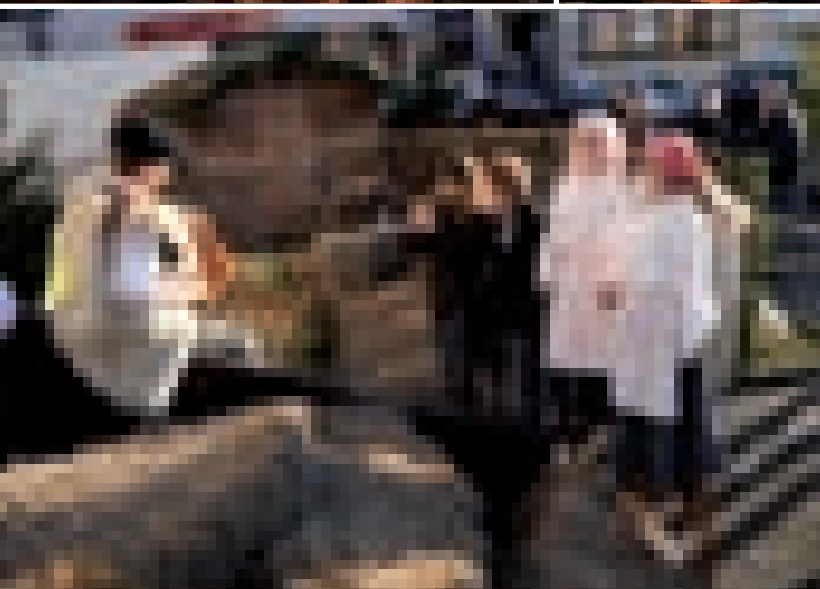
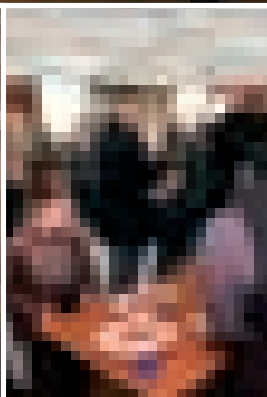
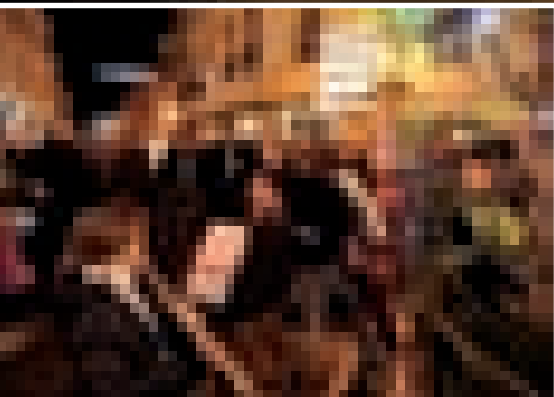
Tél. : 05.58.85.85.90

Du lundi au jeudi : 8h30 > 12h et 14h > 17h30

Vendredi : 8h30 > 12h et 14h > 16h30



▲ Un Noël réussi



PUBLICITE

L'ÉTOILE DE MONT-DE-MARSAN
L'Étoile de Mont-de-Marsan est une association à but non lucratif qui a pour but de promouvoir l'éducation et la culture de nos jeunes.
Téléphone : 05 61 21 11 11
Site internet : www.etoile-mont-de-marsan.fr



►►► **toyen** (20h) : 12 et 26 février / 12 et 26/03 >>> **Plan Particulier d'Intervention de la BA118** : Prode scolaire : lundi jeudi 12h-13h30 ; lundi mardi mercredi jeudi vendredi 17h30-20h ; samedi 11h-13h et 15h-

Le bénévolat pour accompagner la détention

L'ouverture du Centre pénitentiaire de Pémégnan et l'importance de ses capacités d'accueil (dix fois plus de détenus) par rapport à l'ancienne Maison d'arrêt, supposait que les structures dédiées à l'accompagnement des détenus et de leurs familles évoluent aussi. Qu'il s'agisse de la prévention des suicides, de la préparation au retour à la vie civile, du maintien du lien familial, de l'accueil des familles ou de l'accès au droit, les associations montoises sont au rendez-vous. Tour d'horizon.

Fondée sur le bénévolat et la laïcité, l'**association nationale des visiteurs de prison (ANVP)** vient de créer une section landaise. Ses adhérents participent, en lien avec les professionnels et les autres bénévoles, à une double action : d'intérêt personnel par la prévention contre les suicides en prison, d'intérêt général par la lutte contre la récidive. Son credo : "Chaque personne a droit au respect de sa dignité et une oreille attentive même en prison".

L'**association Relais Enfants-Parents Landes** a elle pour objectif le maintien du lien familial entre les personnes détenues et leurs enfants, notamment pour faciliter le soutien affectif, le développement psychologique et la sociabilisation de l'enfant. L'association organise des rencontres entre les enfants et leur père détenu au centre pénitentiaire de Mont de Marsan dans un parloir aménagé. La bénévole de l'association, formée à l'écoute et à la médiation, prépare la rencontre avec la personne responsable de l'enfant (le plus souvent la maman), assiste à la rencontre et accompagne l'enfant dans "l'après-visite". Par ailleurs, une personne non accompagnante rencontre le père pour préparer la visite. "Renouer des liens n'est jamais une démarche sans lendemain".

L'**association MdM Tournesols** est née début 2008 (prenant ainsi le relais de la convention de partenariat entre la Croix Rouge et le Secours Populaire montois œuvrant à coté de la Maison d'Arrêt depuis 2002) en prévision de l'ouverture du centre pénitentiaire

de Pémégnan. Ses bénévoles accueillent les familles et leurs proches venant rendre visite à des détenus. De trois 1/2 journées par semaine pour le parloir, l'association est passée à dix, du mardi matin au samedi soir. L'idée est de favoriser les relations familiales et de permettre une meilleure prise en compte des problèmes rencontrés par les familles de détenus. Cette politique de la main tendue passe d'abord par l'écoute, mais aussi par le conseil (orientation des familles vers des services sociaux compétents ou des associations spécialisées) ou le soutien (difficultés d'ordre psychologiques et, très souvent, financières).

Parmi les différents publics concernés par son action œcuménique d'entraide, le milieu carcéral est particulièrement visé puisque **la Cimade** développe depuis 15 ans une action humanitaire et juridique en prison. Les "visiteurs de prison Cimade", bénévoles formés notamment en droit des étrangers, rencontrent les détenus en entretien individuel confidentiel, examinent leur situation administrative, leur donnent toutes les informations légales et sociales utiles, établissent avec eux un diagnostic sur leur situation de séjour et, quand c'est possible, les aident dans l'exercice effectif de leurs droits. Par leur présence, ils apportent une écoute et un soutien moral, indispensables dans ces lieux où la promiscuité, l'isolement et la crainte d'une reconduite à la frontière engendrent désespoir et tension. Il s'agit donc essentiellement d'une mission d'accès au droit, dis-

tincte et complémentaire de celle des autres acteurs du milieu carcéral.

Les détenus étrangers connaissent nombre de difficultés spécifiques, notamment une proportion d'indigents plus grande, et l'obstacle de la langue (comment lire le guide du détenu arrivant, se faire comprendre du médecin et du travailleur social, connaître le fonctionnement interne de la prison, avoir accès au travail, au sport, aux activités culturelles, déchiffrer le fonctionnement de la justice française...). Enfin, les détenus étrangers peuvent faire l'objet d'une interdiction du territoire français ou d'une procédure d'expulsion. Cette précarité dans la situation de séjour devient la cause majeure d'angoisse, accentuée par la complexité et l'évolution constante de la législation. Le concours de spécialistes s'avère donc nécessaire, et la Cimade a décidé d'assumer cette mission.

✕ Les rejoindre

Association nationale visiteurs de prison (ANVP) : 06.84.07.15.87

Association relais enfants parents Landes :

Accueil de jour des familles de détenus MdM Tournesols : labau.guy@orange.fr

Cimade : 06 88 43 80 47 cimade40@orange.fr / www.cimade.org

(Revue de presse)

► La Lettre d'information de l'Office artistique de la région Aquitaine annonce le recrutement par la Ville de Mont de Marsan de Valérie Rabaseda comme directrice des affaires culturelles.

Lettre d'information de l'OARA, janvier 09

► Le quotidien du soir annonce l'exposition (photos, affiches rares, disques, billets de concerts etc.) de Marc Zermati, figure du monde punk. Fondateur du label Skydog, ancien directeur de l'Open Market et initiateur du festival de Mont de Marsan en août 1976, il revient sur ce premier festival punk : «Il y avait 400 Espagnols et 200 Français. Et, vu le nombre de gens qui me disent depuis qu'ils y étaient, j'aurais dû avoir 5.000 personnes sur le site.» **Le Monde, 31/12/08**

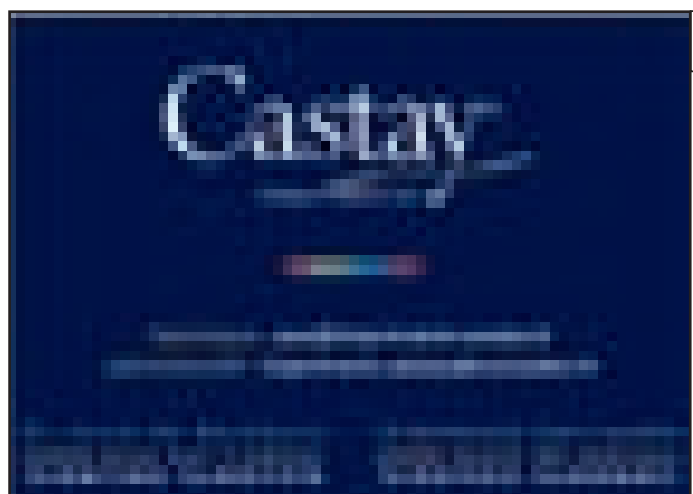
► En rachetant l'entreprise Excel Foie Gras, l'en-

semble Maisadour-Delpeyrat occupe désormais le 1^{er} rang français de la filière gras, devant le groupe Monfort-Rougié-Grimaud.

Les Echos - 20/10/2008

► Si l'ensemble du marché de l'immobilier est clairement orienté à la baisse, les villes et régions ne subissent pas la crise avec la même violence. Dans sa dernière étude, le Crédit Foncier observe que le différentiel de baisse de prix atteint 10% en 2008 selon les territoires. Ces régions rassemblent l'essentiel des agglomérations plombées par la surproduction de programmes neufs passés. Symbole des agglomérations en plein marasme, Mont-de-Marsan qui a accusé un effondrement des prix jusqu'à 10% l'an passé.

Capital, 9/01/09



cedure de consultation du public en Mairie et du 9/02 au 9/03 >>> **Piscine municipale** : Ouverture au grand public en période de vacances du lundi au vendredi : 10h-13h et 15h-20h ; samedi 10h-13h et 15h-19h. Rens. : 05 58 75 09 47 >>>>

(Informatique)

Atomic Re-So

Sur un week-end, les Montois vont découvrir le monde des jeux vidéos en réseau. L'occasion d'être au cœur des nouvelles technologies dans une ambiance digne d'un show multimédia.

Plus de 600 gamers, plus de 600 ordinateurs reliés entre eux, 5 lignes ADSL à 20 Mo, retransmission des matchs via Internet, scène de 200 m², vidéos projecteurs et écrans LCD dans toute la salle... Quels sont les Montois qui savent que Atomic Re-So est considéré, hors finale, comme la plus grosse LAN party de France ?

Le mot LAN party vient de l'anglais, où LAN est l'abréviation de local area network, soit réseau local, et party signifie fête. Une LAN party est ainsi un événement où on joue à des jeux vidéo multijoueurs avec des ordinateurs reliés par un réseau local.

L'Atomic Re-So est une compétition de très haut niveau où les participants (la moitié sont des professionnels) s'affrontent avec à la clef de précieux points permettant de se qualifier pour la Coupe de France puis à la coupe du monde ainsi que de nombreuses dotations (cash et matériel). Les participants peuvent alors jouer aux mêmes jeux les uns contre les autres 24h sur 24 durant toute la durée de la manifestation.

Un lieu de convivialité

Les participants profitent de ces rassemblements pour rompre la barrière impersonnelle propre aux rencontres sur Internet et pour échanger des connaissances en informatique. Pour les amateurs c'est un moment privilégié leur permettant de se confronter aux équipes professionnelles. Une opportunité aussi pour le public de sortir de ses préjugés. Ainsi, si la moyenne d'âge se situe entre 16 et 25 ans, les adultes représentent une part de plus en plus importante des joueurs. Les filles disposent depuis cette année de leur propre coupe. Passionné de multimédias ? Joueur expérimenté ou pas ? Simple curieux ? Atomic Re-So et son village de partenaires vous fascineront ...

Espace F. Mitterrand / 20-22 février
Gratuit pour le public • www.re-so.com

(Portrait)

▼ Les Reines des fêtes 2009

Finie le rôle limitée à la Madeleine de la reine des fêtes. Pour Mireille Frédière, en charge de l'élection et du suivi des reines, le trio de jeunes filles choisi le 9 janvier dernier aura "la charge de promouvoir la jeunesse dans la ville durant toute l'année 2009". Difficile de parler d'une reine des fêtes et de ses dauphines tant la complicité est évidente entre ces montoises. Mont de Marsan a donc la chance d'avoir cette année non pas une mais trois reines...



▲ Céline, Natacha et Marjorie (de gauche à droite) entourent Romain Lauga, talonneur du Stade montois rugby

1/ Présentez-vous en quelques mots...

Natacha de Castro / 22 ans (1ère des suffrages) : je suis arrivée d'Afrique du Sud il y a 8 ans. J'aime sortir avec mes amis (restaurants, matchs de rugby ou de basket...) et faire de nouvelles connaissances. Cette année, je suis des cours par correspondance pour passer mon bac et apprendre les langues étrangères.

Céline Duvignau / 24 ans (2ème des suffrages) : installée sur Mont de Marsan depuis 1 ans, je travaille dans un magasin du centre ville. Après avoir pratiqué le basket pendant longtemps, j'aime aujourd'hui faire de la guitare à la Rock school mais aussi réaliser des poteries et créer des vêtements.

Marjorie Benayoun / 20 ans (3ème des suffrages) : je suis une fana des voyages et c'est pour ça que j'ai passé et obtenu mon diplôme d'hôtesse de l'air. Mais ma grande passion c'est la musique (violin, piano) que je pratique depuis mon plus jeune âge. Actuellement je suis des cours au Conservatoire de Bordeaux pour devenir chanteuse lyrique.

2/ D'où vous est venue l'envie de participer à cette élection ?

N. : dès mon arrivée, j'ai été adoptée par cette ville et ses habitants. Pour preuve, je possède la

double nationalité. Aujourd'hui j'ai envie de leur rendre cette gentillesse en m'investissant à mon tour dans la vie de la cité.

C. : originaire de Serreslous dans la campagne landaise, j'ai toujours été émerveillée par Mont de Marsan qui était « LA » ville. C'est pourquoi j'ai décidé d'y faire ma vie.

M. : cela fait quelque temps que j'avais envie de représenter la ville qui m'a vu grandir...

3/ Quelles sont vos premières impressions en tant que reines des fêtes ?

N. / C. / M. : passé le stress du concours et la très grande joie qui a suivie, nous avons très vite pris conscience de notre rôle. Désormais on est reines pour la durée des fêtes mais aussi tout au long de l'année. Cela va demander une grande motivation car nous souhaitons nous impliquer activement dans l'animation de la ville.

4/ Que souhaiteriez-vous réaliser cette année ?

N. : j'aimerais développer les structures montoises qui aident les jeunes étrangers à apprendre le français. Le but étant de favoriser la réussite de leur étude et leur intégration.

C. : pour moi les arènes sont un lieu emblématique de notre ville. Aussi il faudrait les faire vivre tout au long de l'année et diversifier leur utilisation...

M. : à l'image de ce qui se fait lors de la fête de la musique, je désirerais encourager la diversité culturelle sur la ville. Le mélange des styles, des couleurs revitaliserait le contact entre tous les Montois.

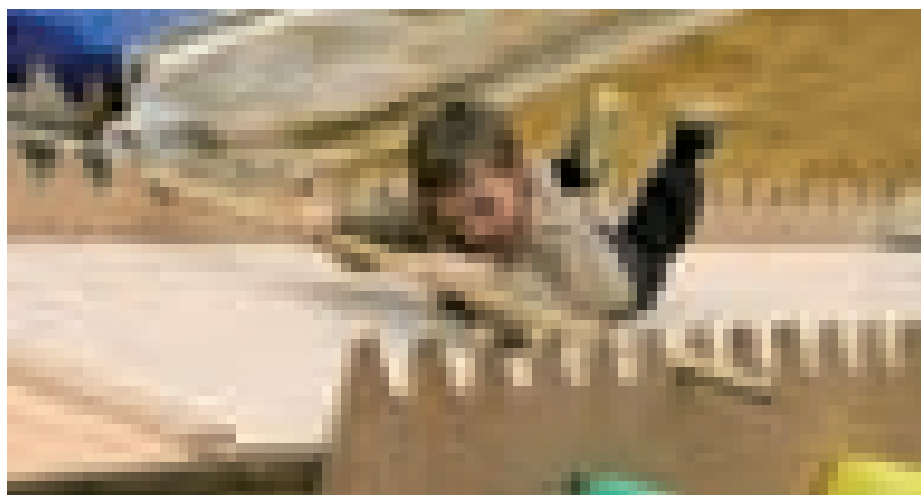
4/ Qu'aimeriez-vous dire aux jeunes Montois ?

N. / C. / M. : toutes les trois, on souhaite vraiment encourager le partage entre tous les jeunes Montois quel que soit leur appartenance sociale, leur goût, leur âge, leur quartier... On souhaite que les barrières et les fausses idées tombent et que les jeunes aillent plus les uns vers les autres.

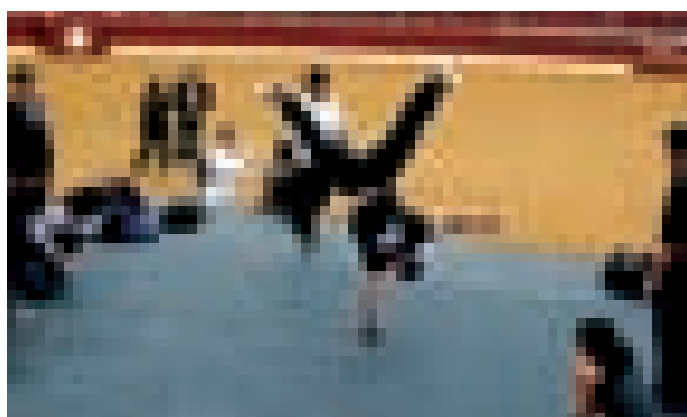
5/ Que représentent pour vous les fêtes de la Madeleine ?

N. / C. / M. : c'est le moment le plus vivant de l'année à Mont de Marsan. L'ambiance « bon enfant » de nos fêtes donne une image positive de la ville dans toute la France. De notre côté on militera pour plus d'animations en journée et pour des soirées toujours aussi pétillantes mais moins alcoolisées.

PUBLICITE



Le téléthon en images !




Olala!

CONCERT UNIQUE en Aquitaine !

Samedi 7 mars
Espace François-Mitterrand / 20h30

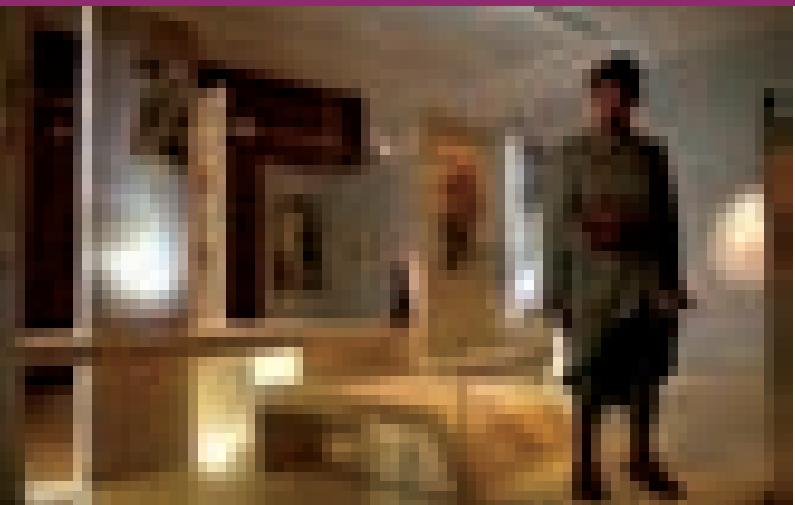
Loc. : office tourisme 05 58 05 87 37



ALLER SKATE

que du skateboard à Mont de Marsan et pour la mise en place d'un skatepark. Rens. : Buzz Skatepark, place Pancaut.

que du skateboard à Mont de Marsan et pour la mise en place d'un skatepark. Rens. : Buzz Skatepark, place Pancaut. >>>



▲ Week-end portes ouvertes

aux Archives départementales des Landes

Les Archives départementales présentent actuellement l'exposition «14-18 : des affiches et des hommes», qui retrace l'histoire de cette guerre à travers 25 œuvres originales, des affiches qui étaient à cette époque le principal moyen de communication et de propagande. Exceptionnellement, les samedi 14 et dimanche 15 mars, les archives ouvriront les portes de l'exposition aux curieux qui n'ont pas le temps de venir en semaine.

Renseignements et réservations / 05 58 85 75 20 / www.archives.landes.org / Exposition jusqu'au 30 juin 2009 aux horaires d'ouverture des Archives

(Expositions)

Louis Leygue, sculpteur

(Exposition au Musée Despiau Wlérick organisée en partenariat avec la Galerie de Forceville, Paris).

Autour d'une œuvre en bronze intitulée *Le cortège* du sculpteur Louis Leygue (1905-1992), donnée par sa veuve en 1993 au musée, cette exposition présente un parcours de près de 80 œuvres, sculptures et dessins, évoquant la riche carrière de cet artiste.

Initialement formé par Robert Wlérick à l'Ecole Germain Pilon, il est successivement élève de Jules Coutan, François Sicard et Paul Landowski.

Louis Leygue est lauréat du Prix de Rome de Sculpture en 1931. Il développe au cours de sa carrière une production originale, réinterprétant la figuration, alliant production monumentale et représentations plus intimistes. Outre son intérêt marqué pour le cheval sous toutes ses formes, la figure humaine est également très présente chez Louis Leygue qui se place comme un héritier des artistes figuratifs de la génération précédente.

Jusqu'au 9 février 2009

Léopold Kretz

Un legs majeur au Musée Despiau-Wlérick

du 14 mars au 24 mai, au Musée Despiau-Wlérick

26^e Salon de peinture et de sculpture

Organisé par la Ville de Mont-de-Marsan / Ouvert à tous les artistes du département / Inscription gratuite / Thème facultatif « Les Intempéries » / Vernissage le mercredi 18 mars à 18h

Minoterie / Du 17 au 29 mars

(Evénement)

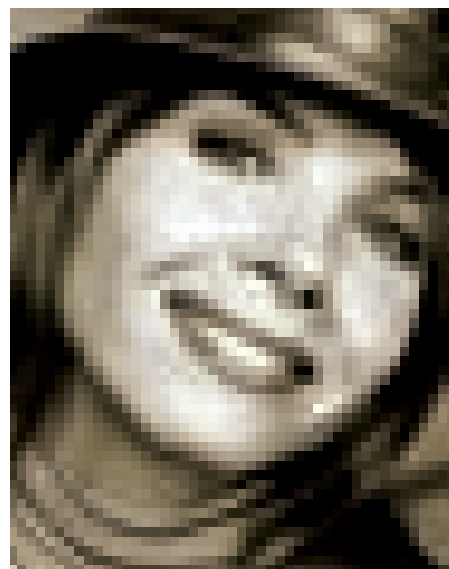
Ô la la Victoria ! ▶

Aujourd'hui, l'aventure musicale de l'icône madrilène se poursuit avec un nouvel album : Ô lala !!! où elle revisite le répertoire de la grande chanson française (Brassens, Nougaro, Vian, Ferré, Trenet, Barbara...) qu'elle rythme par des palmas, des cajons et autres guitares flamencas. Quelques couleurs ibériques sur la profondeur française... Victoria ABRIL entame une grande tournée avec ce magnifique spectacle, mélangeant chant et danse pour aborder ces grands auteurs de la chanson française au plus près de l'esprit flamenco.

Présenté par Les Visiteurs du Soir. Fait partie de l'abonnement organisé par la Ville

1^{ère} série : 30€. 2^{ème} série : 26€

Samedi 7 mars 20h30, Espace F. Mitterrand



(Sculpture)

Un Athlète au musée ▶

Le musée Despiau-Wlérick complète sa collection avec une œuvre de Robert Wlérick intitulée *Athlète au javelot* (1938).

En 2007, après de longues négociations, le musée Despiau-Wlérick a pu obtenir le dépôt, par le musée d'art moderne de la Ville de Paris, de l'épreuve en bronze unique de *Athlète au javelot* de Robert Wlérick. Cette œuvre majeure parmi les commandes publiques passées à l'artiste complétait de façon significative un ensemble d'œuvres monumentales de l'artiste rassemblées depuis plusieurs années. Elle est installée depuis dans le jardin Saint-Vincent.

Dans la perspective de la dispersion prochaine de l'atelier parisien de Robert Wlérick, une discussion a été engagée avec la famille Wlérick pour envisager une série de dons d'œuvres destinées à compléter le fonds de sculptures de l'artiste déjà présentes au musée.

Le choix initial s'est arrêté sur *Athlète au javelot*, dont le plâtre original était encore conservé à l'atelier. Commandé par la Ville de Paris en 1938, l'œuvre devait être installée au Stade Pierre de Coubertin. Il fait suite au *Zeus* réalisé en 1937 pour le Pavillon de l'Electricité de l'Exposition internationale de Paris.

Quatre œuvres préparatoires de petite taille ont pu être identifiées à cette occasion et associées



à ce don destiné au musée de Mont-de-Marsan. Elles permettent de comprendre le processus opératoire permettant de passer de l'esquisse à l'œuvre définitive (plâtre original). Importantes au regard de l'histoire de l'art, ces cinq œuvres complémentaires le sont aussi pour l'histoire des techniques de la sculpture.

Ces œuvres seront présentées à l'occasion de la Nuit des musées, le samedi 16 mai 2009 dans le cadre de l'animation « du dessin au socle » proposée par le service éducatif des musées, en collaboration avec la plasticienne Claudia Duval.

(Concert)

Julien Clerc

par Latitudes Productions au profit des Restos du Cœur

Tarifs : 40€ série 1 (parterre) et 37€ série 2 et CE (gradins) / placement libre / Locations à Office de Tourisme, Flash Music, Fnac, Ticketnet

Jeudi 5 févr. 20h / Espace F. Mitterrand

(Conte musical)

La petite sirène

Conte musical d'après Andersen / Parole, musique, scénographie de Christian Schittenhelm / Organisé par Europeanstage Publishing / Tarif unique : 23€ – placement libre / Locations à Office de Tourisme, Fnac, Ticketnet

Samedi 7 fév. 17h / Espace F. Mitterrand

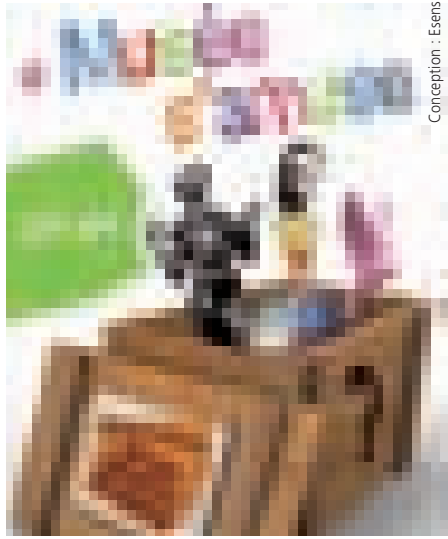
Télex



▶▶▶ Association L'Adishatz : organiser des animations et des événements en vue d'en faire profiter principalement consacré au vote du budget 2009, n'a pu être retransmis en direct sur Radio MdM en raison d'un problème tech-

(Nouveauté)

▼ Le musée s'amuse... un jeu d'enfant !



Conception : Esens

Depuis le mois de janvier, le musée de Mont-de-Marsan propose au public familial venant visiter librement le musée, un questionnaire pour les enfants. Le musée s'amuse est un nouveau document réalisé par le Service éducatif des musées de Mont-de-Marsan destiné aux

enfants âgés de 3 à 6 ans pour découvrir les collections. Ludique, pratique, ce parcours d'une heure (la durée est à apprécier par les parents) mène les enfants du rez-de-chaussée du musée jusqu'au second étage pour leur donner une première approche sur la sculpture. Huit petites questions, des jeux d'observation et un espace pour dessiner se succèdent pour s'amuser, apprendre à regarder et admirer les statues. Si les parents n'ont pas la réponse, pas de panique, les solutions sont données à la fin du questionnaire : les parents posent les questions et les enfants trouvent ! Relief et ronde-bosse n'auront plus de secret pour nos chères têtes blondes... et leurs parents !

Cette nouvelle initiative répond au souhait d'offrir au public familial un document pour partager avec leurs enfants un moment privilégié au musée.

En même temps, une enquête de satisfaction est distribuée avec le questionnaire afin de recueillir les suggestions éventuelles.

(Art Contemporain)

▼ Peintures de Martine Pinsolle

Dans sa démarche, Martine Pinsolle dit que la représentation de la figure humaine est un jeu constant de dévoilement de soi et des autres, ces proches qui ajoutent à sa propre identité. Habillé ou nu, le corps est livré dépouillé sur des fonds uniformes, non habités, sans perspective, invitant l'œil à se recentrer sur les regards ou les lignes de force corporelles qui résumement l'individu, assoient sa personnalité, le rendent souverain.

Centre d'Art Contemporain
Du 30 janvier au 28 mars

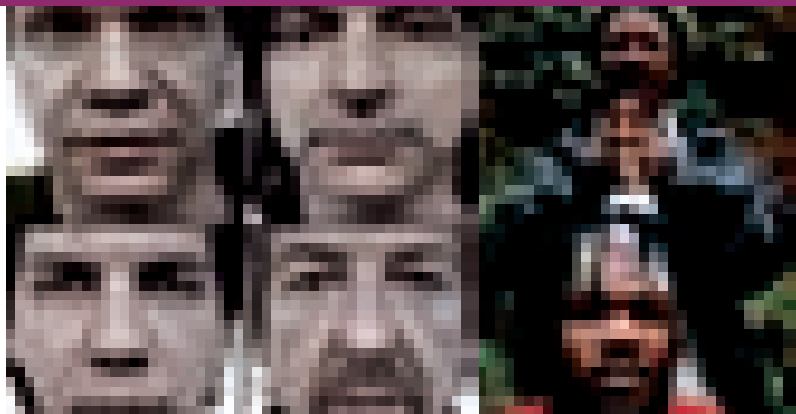


▼ Sculptures de Aitor Mendizabal



Comme le signale Didier Arnaudet, Aitor Mendizabal provoque avec ses pièces fragmentées, un heurt, dans un espace dense et éclaté, ou la réalité immédiate ne cesse de s'effacer au profit d'une autre réalité moins saisissable, ou la création et la destruction se mêlent et se repoussent dans un échange sans fin.

Centre d'Art Contemporain
Tél : 05 58 75 55 84



▲ Young Gods

▲ Gladiators

caféMusic'

Samedi 7 février / 20h30 / gratuit

Autour du Jazz présenté par le Conservatoire des Landes en partenariat avec le caféMusic'

Lundi 9 février / 19h30 / 10€

Daguerre (chanson rock / Biarritz)

Présenté par les Jeunesses Musicales de France et le caféMusic'

Dimanche 15 février / 20h / 16€

The Gladiators (reggae - Jamaïque)

Samedi 21 février / 21h / 15€

The Young Gods

(alternative - acoustique-électronique / Suisse)

4, cale de la Marine

Renseignements : 05 58 85 92 92

MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

Balades sculptées

2 dimanches par mois (15h) / Découvertes thématiques commentées de sculptures

22/02 : Les Rolandes (Robert Wlérick)

22/03 : les représentations féminines à l'exposition internationale de 1937

Conférences

Salle rez-de-chaussée, Musée Dubalen (16h)

20/01 : Le Zoo d'Orsay

10/02 : La donation Henri-Bouchard

10/03 : Marcel Gimond

Un café au musée

2 jeudis par mois (12h30-13h30) entrée libre

12/02 : Sur les cimes de l'Olympe (Ch. Malfray)

12/03 : Portrait du poète Camo (Manolo Hugué)

26/03 : Apollon (Charles Despiau)

Autour d'une œuvre

Un lundi par mois à 16h30

02/02 : Le réalisateur (Ch. Despiau)

30/03 : La moissonneuse (René Collamarini)

Ouvert tous les jours sauf jours fériés

10h-12 h et 14h-18 h (10h-18h le jeudi sans interruption)

Rens. 05 58 75 00 45

PAULINE

ment et à moindre coût, les habitants montois et alentours. Siège social 4 impasse Miremont. >>> **Le conseil municipal** du 20/01 nique. Retrouvez-le in extenso en téléchargement audio (20 Mo) sur www.montdemarsan.fr / Rubrique "Délibérations". >>>>

L'agendaCulture

Théâtre

Musique

Danse

Exposition

Conférence

Cinéma

& aussi ...

Jusqu'au 31 janvier

Exposition taurine : photos fêtes de la Madeleine 2008
 Organisé par l'Association Sonotone
 Minoterie, Salle Van Gogh

Jusqu'au 1^{er} mars

Abimes, peintures de B. Larriviere
 Cercle des Citoyens, 19h, rue du Maréchal Bosquet, entrée libre

Du 30 janvier au 28 mars

Peintures et sculptures de Martine Pinsolle et Aitor Mendizabal
 Centre d'Art Contemporain, rue St Vincent de Paul. Tél. 05 58 75 55 84

Samedi 31 janvier

Concert de solidarité Rouge & Noir
 Organisé au profit des Restos du Coeur
 Tarifs : 10€ adultes et 5€ enfants moins de 12 ans, placement libre
 Locations à Office de tourisme
 Espace François Mitterrand, 20h30

Du 3 au 14 février

Peintures de Marie-José Lalanne
 Forum de la culture et des Loisirs de St Pierre du Mont

Du 4 au 15 février

Le monde des cétacés
 Exposition, parcours pédagogique
 Place des Arènes

Vendredi 6 février

Croqueurs d'histoires : bébés lecteurs
 Sensibiliser et éveiller le petit enfant à la lecture en le faisant voyager entre histoires, musiques et comptines...
 Rens. : 05 58 06 48 19
 Biblio'Jeunesse, 10h30

Jeudi 5 février

Jean de la Fontaine de Daniel Vigne
 Cinema Cine Folie
 Film de 2006 Pays France
 Forum associations, St Pierre du Mont, 20h30

Dimanche 8 février

Les Cinq doigts de la Main
 Cinq écritures pour cinq histoires, celles de chaque doigt de la main.
 Musique, chants et jeux d'ombres séduiront petits et grands.
 Organisé par le théâtre des Lumières
 Tarif unique : 8€
 Rés. : Office de Tourisme Théâtre du Pégly, 15h30

Dimanche 8 février

Festival Chantecœurs
 Rassemblement de chorales organisé par l'Amicale laïque montoise
 Auberge Landaise, l'après-midi, entrée libre

Mercredi 11 février

Les merveilles de l'étymologie
 Organisé par l'Amicale laïque
 Par Monsieur Blanc
 Maison Joëlle Vincens, Espace Bosquet, salle réunion RDC, 18h30

Mercredi 11 février

Conférence sur la musique classique
 Par M. Abadie
 Salle Lamarque Cando. Rens : 05 58 75 66 31

Jeudi 12 février

Magie vietnamienne
 Film de Bernard Ducassou et Annie Segues
 Forum de la Culture et des Loisirs de St Pierre du Mont - entrée libre

Vendredi 13 février

Soirée poésie de l'Amicale laïque
 Par Thierry Rousselet et Fabrice Caurier
 Maison Joëlle Vincens, Espace Bosquet, salle réunion RDC, à 20h30

Samedi 14 février

Grande soirée country
 Organisée par Passion Line Dance
 Stage de danse, repas et soirée dansante.
 Salle Petit Bonheur. Rens. : 06 81 40 32 85

Du 16 au 22 février

Magie des couleurs
 Œuvres contemporaines de Huguette Ghoul
 Minoterie, Salle Goya

Jeudi 19 février

Cinema Cine Folie
 La vie des autres de Florian Henckel
 Film de 2006 Pays Allemagne
 Forum associations, St Pierre du Mont, 20h15

Les 20, 21 et 22 Février

Atomic Reso 2009
 Compétition de jeux video en réseau
 Organisé par l'association RE-SO
 Vendredi 20 à 14h, samedi 21 de 10h à 22h et dimanche de 10h à 20h
 Espace François Mitterrand

Samedi 28 février

Soirée DJ Daube Partie
 avec l'association Sabor
 Cercle des Citoyens, 21h30, Rue du Maréchal Bosquet, entrée libre

Du 3 au 14 mars

Le Printemps des poètes
 Rens. : Biblio'Adultes, 05 58 46 09 43



Télex

►►► **Un problème sur le domaine public ?** Signalez-le aux services de la Ville qui s'engage
 ►►► Le Billard club montois organise du 23 au 26 avril **la finale du championnat de France masters**


Jeudi 5 mars

Mon nom est Tsotsi, de Gavin Hood 
Cinéma Ciné Folie (2006-Afrique du Sud)
Forum associations, St Pierre du Mont, 20h30

Vendredi 6 mars


Croqueurs d'histoires : bébés lecteurs 
Sensibiliser et éveiller le petit enfant à la lecture. Rens. : 05 58 06 48 19
Biblio'Jeunesse, 10h30


Samedi 7 et dimanche 8 mars

Voyage autour du chant de gascogne 
► Stage de chant, découverte des polyphonies de Gascogne animé par Pascal Caumont, professeur au Conservatoire de Tarbes.
Prix 35€ et 25€ tarif réduit
Conservatoire des Landes
Samedi 14h-19h, dimanche 8 mars 9h- 16h


► Cants a nhacar (chansons à manger) soirée du chant et de la danse avec buffet
Salle Georges Brassens 20h30. Tarif 5€

Dimanche 8 mars

Voyage autour du chant de gascogne 
Concert du groupe Vox Bigerri
Polyphonies de Gascogne et de l'Europe du Sud
Église de St Pierre du Mont 17h30

Un pays, un conte, un goûter 
Lecture goûter, par Yannick Fichant et Laurence Niedzwiecki
Organisé par le théâtre des Lumières
Tarif unique : 7€ goûter compris
Rés. : Office de Tourisme à partir du 23 février
Théâtre du Pégly – 15h30


Du 9 au 21 mars

Résidence d'artistes 
Horace de Pierre Corneille
Création mars 2009 par la Compagnie Chouchenko. Adaptation et mise en scène de Manon Montel. Organisée par la Ville de Mont-de-Marsan avec le concours du Conseil Général des Landes Scolaires : vendredi 20 mars 9h30 et 14h30
Tout public : samedi 21 à 20h30
Tarif unique : 5€
Théâtre municipal


Mardi 10 mars

1^{ère} soirée poésie dans le cadre du Printemps des poètes 
Organisé par le théâtre des Lumières
Théâtre du Pégly, 19h


Les 10 et 11 mars

Cirque Achille Zavatta Fils 
Stade Guy Boniface


Mercredi 11 mars

Les merveilles de l'étymologie 
Organisé par l'Amicale laïque par Mr Blanc
Maison Joëlle Vincens, Espace Bosquet, salle réunion RDC, à 18h30


Du 11 au 14 mars

Histoire et généalogie landaise fête ses vingt ans 
Exposition de documents, livres et objets anciens
Mercredi de 14h à 17h30 et les autres jours de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
Rens : 05 58 46 26 50
Salle Lamarque-Cando, entrée libre

Samedi 14 mars

La petite fabrique de livres : atelier pour les 4-6 ans 
Stéphanie Jaulin, de l'association Bouts de ficelle et bouts de chou, propose aux enfants de 4 à 6 ans accompagnés d'un adulte de fabriquer leur propre livre.
Réservation au 05 58 06 48 19
Biblio'jeunesse, à 14h


Mardi 17 mars

Soirée poésie de l'Amicale laïque 
Poésie algérienne par Bernard Hammad
Maison Joëlle Vincens, Espace Bosquet
salle réunion RDC, à 20h30

Jeudi 19 mars

Persepolis de Marjane Satrapi 
Organisé par Ciné Folie
Film de 2006 Pays France
Forum associations, St Pierre du Mont, 20h30

Les 20 et 21 mars

1^{ères} rencontres chorégraphiques départementales 
Par les écoles de danses landaises. Organisé par le Comité départemental de la Fédération française de danse. 12€ (tarif plein) et 8€
Rens. : 06 15 07 82 76 ou 06 37 26 21 05
Espace Mitterrand à 14h30 et 20h30

Samedi 28 et dimanche 29 mars

Modern'Jazz 
Avec Alain Gruttadauria et Patrice Valéro
Organisé par le Centre de Danse Beliot-Foy
Rens : 05 58 85 24 34

Vos actes d'état civil par Internet

Vous souhaitez obtenir une copie ou un extrait d'acte civil pour un événement (naissance, mariage, décès) ayant eu lieu à Mont de Marsan ? Le service Population de la ville de Mont de Marsan facilite vos démarches et propose désormais la possibilité d'effectuer des demandes via le site Internet de la Ville :

www.montdemarsan.fr

Le service Population gère les demandes sous 48h puis expédie les documents par courrier postal.

Etat civil Naissances

► **Octobre** : Lou-Anne Martins, Molly Bouteiller, Elven Grossi, Shaomé Gardenal, Sony Lecossois, Louise Cario, Anouk Pommarede

► **Novembre** : Nora Soubiron, Sasha Coelho-Missonnier, Gabriel Polet, Elais Belliard, Anthony Bazeille, Paul Jourdain, Zoé Serres, Juliette Vidal-Pedro, Gabriel Bouquet, Jean Planton, Juliette Gouttebel, Noah Lagorce, Jeferson Lamberger, Rosalie Chusseau, Iléna Bascle, Anaïs Tachon-Lamontagne, Louane Mackereel, Victor Desmis, Maxence Veau-Maniez, Sloan Leduc, Eden Portenart, Célia Pérelli, Charlotte Courrèges, Justin Lebrun, Noah Labonde, Tess Douillot

► **En décembre** : Gabin Coudroy, Ghandi Khalidi, Sasha Rouzès, Coubana Gimenez, Tyler Mérour, Valentin Pene, Hamza Diane, Ylan Kamali, Margaux Pasquon, Léona Graciet-Fernandez, Aimie Dallies, Gwenaël Thorez, Louane Fortin, Morgane Fortin, Miguel-Angel Moron Y Martin, Elsa Chalme, Nathan Carpentier, Lisa Drevon, Robin Bégau, Léna Llérena, Gildas Deniset

► **En janvier** : Clément Denaux, Marius Laurin, Ryad Ducos, Clarisse Duberger, Heiarri Minvielle, Amine Gouda, Manon Dodet, Bastien Toulze, Valentin Sartral, Clément Catuhe, Lili-Rose Bournazel.

Mariages

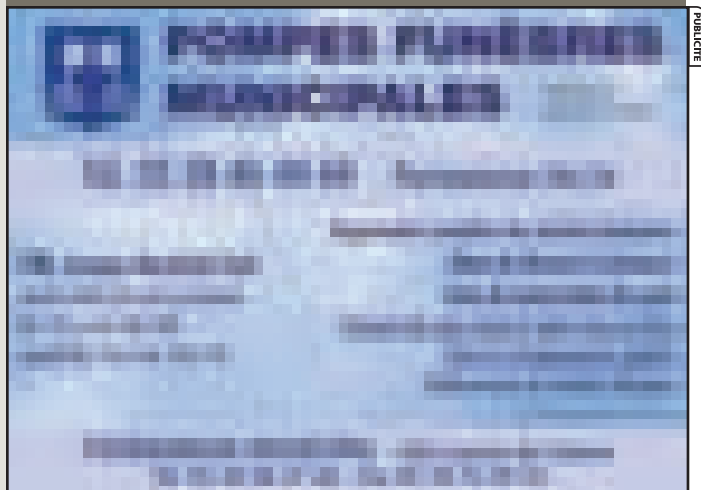
► **En octobre** : Nicolas De Paepe et Aurore Couderc, Louis Cappel et Sheila Lopez

► **En décembre** : Fabien Waterlot et Béatrice Gaillard

► **En janvier** : Tonapa Pottier et Sofia Zahri

Décès

► **Novembre** : Angèle Poussade



PUBLICITÉ

gent à répondre dans les plus brefs délais : **n° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe) au 0 800 40 10 40 (billard français)** avec les 16 meilleurs spécialistes français, à l'espace François-Mitterrand. A ne pas manquer ! ▶▶▶

2009, année montoise

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue,
Chantal Davidson, Chantal Lutz,
Jean-Pierre Pinto, Eliane Darteyron,
Edmond Hanna, Marie-Christine Bourdieu,
Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier,
Annie Hillcock, Jeanine Lamaison,
Bernard Depons, Guilayne Nailly,
Jeanine Boudé, Catherine Picquet,
Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba,
Michel Mége, Jean-François Lagoeyte,
Nicolas Tachon, Olivier Bousquet,
Cathy Dupouy-Vantrepol,
Claude Tauzy, Akia Lafont

contact@unautremont2.fr

Permanence des adjoints au maire tous les
samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Chères Montoises, chers Montois,

Nous avons le plaisir de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2009. Des vœux pour vous et pour ceux qui vous sont chers, mais aussi des vœux pour notre ville.

Le 20 janvier, nous avons voté le budget 2009 de Mont de Marsan, un budget sincère, réaliste et ambitieux.

Bien sûr l'opposition a voté contre, en le justifiant seulement par tout ce que nous devrions faire en plus pour notre ville. Il est à noter par exemple que toute notre politique sociale a été votée à l'unanimité ! L'opposition a parfois un rôle facile où il suffit de pointer les besoins et de dénoncer le fait que la majorité ne s'en occupe pas assez. A les écouter nous devrions donc dépenser environ 3.2 millions d'euros supplémentaires... mais où les trouver ? Pas un mot là-dessus. Préconiseraient-ils d'augmenter les impôts ? Seul élément de réponse de l'opposition : Barack OBAMA, lui, a trouvé des moyens pour investir dans son plan de relance...

Nous, élus « Un autre Mont2 », sommes là pour travailler pour Mont de

Marsan et pour défendre les intérêts des Montois.

Et effectivement la tâche est grande... L'opposition dénonce l'état de nos routes, de nos trottoirs, de nos salles de sport, des bâtiments communaux, l'absence de pistes cyclables sécurisées... nous partageons ce constat ! Mais qui est responsable de cet héritage ?

Nous assumerons de toute façon et nous rattraperons une partie de ces retards en faisant des choix.

En 2009, nous avons dégagé quatre axes prioritaires d'investissement : le renouvellement urbain du quartier nord (1.200.000€) ; l'embellissement de la ville, avec 2.282.150€ pour améliorer le cadre de vie, la voirie et notre environnement ; le sport et la culture (1.617.000€) ; les écoles et la petite enfance (764.000€). En 2008, nous avons réalisé presque 2 fois plus d'investissements dans l'aménagement des écoles qu'en 2007, avec notamment la réfection de la cour de l'école du Pégly. Nous augmenterons encore nos efforts en direction des écoles de manière significative en 2009.

Ce budget 2009, nous l'avons bâti dans

un esprit de responsabilité, en ayant toujours à l'esprit de préserver les finances locales, mais aussi de ne pas prendre toujours plus aux Montois. C'est pourquoi nous n'augmentons pas les taux d'imposition. Nous poursuivrons également les efforts qui nous ont déjà permis de diminuer de plus de 30% les frais de réception de la Mairie.

Responsabilité en 2009 cela signifie aussi aider ceux qui en ont le plus besoin. Nous avons donc augmenté de 200.000€ la subvention au CCAS pour élargir nos interventions sociales.

Par ailleurs, les associations montoises verront l'enveloppe qui leur est octroyée augmenter de 1.5%.

L'année 2008 s'est achevée dans la chaleur humaine et le plaisir d'un marché de Noël qui a su ravir tant nos enfants que leurs parents, ainsi que les artisans et commerçants.

L'année 2009 sera une année d'ambition, de travail, de solidarité, d'écoute, de participation active des Montois à la vie de leur cité, de festivités et d'animations aussi. 2009 sera nous l'espérons une belle année, une année Montoise !

Vos élus « Un autre Mont2 »

Au-delà des annonces, les réalités.

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Sophie Avant, Alain Baché, Ségolène Dauga,
Abdallah El Bakali, Jean Philippe Guerini,
Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org

Permanences en mairie au 2^e étage à gauche,
le premier samedi de chaque mois.

Le 19 Décembre dernier nous avons envoyé une lettre à Madame le Maire, à ce jour sans réponse, afin de surseoir à la fermeture de deux clubs du 3^e âge, qui devaient fermés le 31 décembre 2008. Nous utilisons cette tribune pour reproduire l'intégralité de ce courrier.

« Madame le Maire,

Lors du Conseil Municipal du Mardi 16 Décembre dernier, nous vous avons interrogé sur d'éventuelles fermetures de club du 3^{ème} âge au sein de notre ville. Sans réponse explicite à ce moment, nous pensions qu'une telle décision ne pourrait être prise qu'après une concertation, comme vous le prônez si souvent.

Quelle n'est pas notre surprise, d'apprendre par des membres de clubs de personnes âgées la fermeture pure et simple de deux clubs, ceux de Dagas/Beillet et du Peyrouat.

Nous nous étonnons tout d'abord que la réorganisation des six clubs Montois n'ait pas fait l'objet d'une discussion technique en Conseil d'Administration du CCAS, puis d'une décision du Conseil Municipal.

Plus grave à nos yeux, les membres de ces deux clubs ont appris cette in-

formation le lundi 15 décembre avec effet au 31 décembre, soit 16 jours avant la date de fermeture définitive. Les membres sont tous choqués d'une annonce aussi subite, qui ne fut expliquée que par des questions de mise aux normes du local, alors que la commission de sécurité qui passe chaque année n'avait pas demandé cette fermeture.

Si tel était le cas, pourquoi ne pas avoir temporairement relogé le club durant les travaux de mises aux normes dans un local de ces deux quartiers ? Sachant que le terrain du club de Dagas fut offert à la ville de Mont de Marsan par le Consul Honoraire du Brésil, Monsieur Menguy, à la condition exclusive d'y construire un espace de détente pour les personnes âgées du quartier.

Nous ne pouvons, par ailleurs, pas imaginer qu'il s'agirait de procéder à de sombres coupes budgétaires, au moment où la solidarité avec nos anciens, comme l'a dit votre adjoint mardi dernier, appartient à tout le monde, y compris si cette dernière a un coût pour notre Ville.

Au moment où vous avez mis en place des Conseils de quartiers, pour

les animer davantage, vous prenez la décision de supprimer des clubs pour les personnes âgées, pourtant si utiles pour les liens sociaux de nos quartiers. Nous imaginons d'ailleurs que les conseils concernés ont du être associés à cette décision ; des clubs comme ceux de Dagas et du Peyrouat contribuent à la vie d'un quartier dans ce que la société a de plus haut ; le respect des anciens.

Nous vous demandons, dans le simple respect des membres des deux clubs, de surseoir à leurs fermetures et de mettre une véritable concertation en place permettant de rassurer nos anciens en trouvant des solutions avec eux.

Nous sommes à votre disposition pour toute action qui permettra de rassurer les membres de ces deux clubs, dans le simple respect de leur condition et dans le temps qu'il faudra pour que ces mesures soient mises en place avec un peu plus d'humanisme.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame le Maire, en l'expression de notre parfaite considération. »

Par ailleurs nous profitons de cette première tribune de l'année pour vous souhaiter une bonne année 2009.

Athlétisme, Stade montois**Samedi 4 avril, 10h30**Challenge Eveil athlétisme Poussins
Courses, sauts, lancers*Stade Guy Boniface, Piste Colette BESSON***Basket masculin, Stade montois****Nationale II à 20h**

- 21 février : La Rochelle
- 7 mars : US Issoire
- 28 mars : Beyssac Beaupuy Marmande
- 11 avril : Le Puy Asm

*Salle Barbe d'Or***Badminton, Stade montois****Equipe Pré nationale / Senior**

- 22 février : Libourne

*Fronton des arènes***Basket féminin, Stade montois****Championnat de France - Nationale 3**

- 15 février à 15h30 : La Rochelle
- 15 mars à 15h30 : Le Poinçonnet
- 4 avril à 20h : Pays Melusin

*Salle Sarraute***Boxe française, Stade montois**

- 25 avril : championnat de France junior et combats amateurs

*Salle de l'Argenté, à partir de 20h***Cyclisme, Stade montois**

- **Samedis cyclistes** : 7 et 14 février

Vélodrome du Loustau, à partir de 14h

- **21^e Primevère montoise** : 5 avril

Parc de Nahuques, à partir de 13h

- **Championnat des Landes juniors/seniors** : 14 février

Football, Etoile montoise**Seniors 1**: 16 mars 15h30 : Pte Médoc*Complexe Jacques Foix***Football, Stade Montois****CFA 2, équipe 1, 19h30**

- 7 février : Aviron Bayonne 2
- 21 février : Aurillac
- 14 mars : St Alban O.
- 28 mars : Toulouse FC
- 18 avril : Sète 34 FC
- 29 mars : Béziers

Division honneur, équipe 2, 20h

- 14 février : Villenave
- 28 février : Biscarosse
- 21 mars : Arlac
- 4 avril : Langon Castets

Promotion honneur, équipe 3, 15h30

- 22 février : Doazit FC
- 5 avril : Lons FC

*Stade de l'Argenté***Handball, Stade montois****Séniors garçons à 21h**

- 7 mars : Libourne
- 21 mars : Montpon
- 4 avril : Bruges

Séniors Filles à 19h

- 7 mars : Oloron
- 21 mars : Sarlat
- 4 avril : Pau Nousty

*Gymnase de l'Argenté***Karaté, Stade montois****Championnat départemental Kunité**

- 1 février de 8h30 à 14h

Minimes à séniors, masculins/féminins

*Dojo Henri Lacoste***Natation, Stade montois**

- 1 mars : natathlon de 8h à 19h
- 5 avril : Open Masters de 8h à 20h

*Piscine municipale***Rugby, Stade Montois****Championnat Pro D2**

- 21 février : Bourgoin
- 28 février : Bayonne
- 15 mars : Brive
- 18 avril : Castres

*Stade Guy Boniface***Squash, St Jean d'Août**

- 7 mars : tournoi régional par équipes
- 14 et 15 mars : phases qualificatives aquitaine pour les Championnats de France Vétéran, Benjamin et Cadet.
- 18 avril : tour régional par équipes

*249 rue Jules Ferry***Twirlingbaton montois****Coupe d'Aquitaine ou coupe départementale de 8h à 19h30**

- 7 et 8 février et 7 et 8 mars

Tir à l'arc, Archers du Donjon

- 29 mars : concours de Dart

*Gymnase du Pégly, de 9h à 18h***Plongée sous-marine****Formations en piscine et en mer**, sorties et voyages, plongées d'exploration, organisées par le Nautilo Montois.**Tennis, Etoile montoise****Tournoi de printemps** : du 21 mars au 25 avril, de 9h à 21h, adultes et jeunes.*Stade de l'Argenté***Bébés nageurs****2^e période : du 4 mars au 27 juin**

- 5 à 15 mois : mercredi 11h -12h ou samedi 10h-10h30
- 15 à 24 mois : mercredi 11h-12h ou samedi 10h30-11h
- 2 à 4 ans : mercredi 10h30- 11h
- 4 à 6 ans : mercredi 10h-10h30

(Présence obligatoire d'un ou des deux parents)

56,30€ la période + 2,30€ d'adhésion

*Rens. : service des sports, 05 58 75 09 47***École de natation enfants****2^e période : du 4 mars au 24 juin**A partir de 6 ans, cours collectifs.
Mercredi 14h-15h/15h-16h/16h-17h
29,25€ la période + 2,30€ d'adhésion*Rens. : service des sports, 05 58 75 09 47***École de natation adultes****2^e période : du 2 mars au 22 juin**

Tous les lundis de 19h à 20h en période scolaire uniquement. 35,75€ la période + 4€ droit d'adhésion

*Rens. : service des sports, 05 58 75 09 47***Le Pass...Sports montois**

- **POUR LES 6/10 ANS**

2^e période : du 2 mars au 6 juin

L'enfant pratique l'activité une fois par semaine au sein de l'association. L'enfant peut, s'il le désire, s'inscrire auprès de l'association qui l'a accueilli.

9,20€ la période + 2,30€ d'adhésion

- **POUR LES 10/16 ANS**

Pass...Sport Hiver : 14 au 28 février**Pass...Sport Printemps** : 11 au 25 avril

Possibilité de s'inscrire sur un ou plusieurs jours et de participer à une ou plusieurs activités. 1,80€ par activité

Stage ski alpin (perfectionnement)

Du 22 au 27 février à Saint Lary Soulan

Pension complète aux pieds des pistes.

Accompagnement par 2 éducateurs du service des sports et 1 moniteur Stade montois ski. 400€ + 2,30€ d'adhésion

*Rens. : service des sports, 05 58 75 09 47***Mercredis à la neige 9/10 ans****1 sortie par mois en février et mars**

15,70€ par sortie + 2,30€ d'adhésion

*Rens. : service des sports, 05 58 75 09 47***Adult'Sports**

- Sortie pédestre de plaine à moyenne montagne 1 à 2 fois par mois.

- Sortie raquette : lundi 9 février 6,30€ sans transport et 15€ et avec transport

Rens. : service des sports, 05 58 75 09 47

mon quartier mon projet décidons ensemble

Conseils de quartier

Vous et votre quartier

Questionnaire à destination
de tous les Montois

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :

Âge : Courriel :

Adresse :

Téléphone : Votre quartier :

Ce questionnaire est établi pour permettre à votre Conseil de quartier et à la municipalité de faire le bilan de vos besoins et de vos attentes sur votre quartier. Merci de noter les questions ci-contre de 1 à 5 (1= très faible, 5 = très fort).

Veuillez déposer ce questionnaire dans la boîte aux lettres de la Mairie, à l'attention de Sandrine Persillon, service « Vie des quartiers ».

Ou répondre sur le site internet de la ville : www.montdemarsan.fr

Ce document sera alors remis au président de votre Conseil de quartier.

1	Votre quartier vous semble-t-il agréable à vivre ?	1	2	3	4	5

2	Quelles sont vos préoccupations principales dans votre quartier ?	1	2	3	4	5
	Propreté					
	Stationnement					
	Voirie					
	Vitesse de circulation					
	Espaces verts					
	Sécurité aux abords des écoles					
	Autres :					

3	Qu'attendez-vous de vos Conseils de quartier ?	1	2	3	4	5
	Une meilleure écoute de vos préoccupations					
	Un embellissement du quartier					
	Une amélioration de l'état des routes et des trottoirs					
	Plus de lien social entre les habitants					
	Plus d'activités culturelles et sportives					
	Une amélioration de l'état des cimetières					
	Autres :					

4	Souhaitez-vous avoir la visite d'un membre de votre Conseil de quartier ?	Oui	Non

5	Avez-vous un message particulier à transmettre à votre Conseil de quartier ?

